SAUVEZ DES VIES RESTEZ CHEZ VOUS

L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information
N° 2503 - Algérie : 10 DA / 1 €

9e Année - Mardi 22 septembre 2020 - 4 Safar 1441
www.lechodalgerie-dz.com

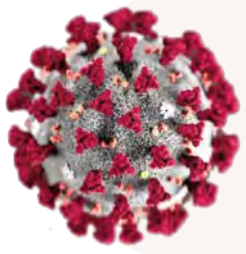

Coronavirus

197 nouveaux cas, 133 guérisons et 7 décès en Algérie durant les dernières 24 heures

Lire page 16

Journée internationale de la paix

Une célébration au parfum de Covid et de confits

Lire page 6

Décès

L'icone du malouf Hamdi Bennani n'est plus

L'icone de la musique malouf, le chanteur et musicien Hamdi Bennani est décédé, ce lundi, à l'âge de 77 ans. Surnommé l'ange blanc en référence à son violon blanc qu'il n'a jamais quitté, Hamdi Bennani, Mohamed Cherif Bennani de son vrai nom, est né à Annaba en 1943 dans une famille de musiciens qui l'a initié à la musique andalouse et à l'école du malouf. Dans son enfance il était entouré de son oncle M'hammed El Kord et de son grand-père Mustapha, musiciens et maître du malouf. Après avoir été primé dans un concours de chant, c'est au théâtre de Annaba qu'il se fait connaître en 1963 avant la première apparition à la télévision 3 ans plus tard...

Lire page 13

En vue de relancer l'économie nationale

Tebboune donne de nouvelles directives au gouvernement

En présidant la réunion du Conseil des ministres, dimanche dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est revenu, encore une fois, sur les dossiers liés aux secteurs stratégiques qui constituent le levier du Plan de relance de l'économie nationale. A cet effet, le chef de l'Etat a donné de nouvelles directives au gouvernement afin que soit accordée toute l'importance voulue à ces secteurs en vue de booster le développent socio-économique du pays, dans une conjoncture difficile marquée par une forte récession et une baisse drastique des recettes pétrolières...

Lire page 3

Rencontre Abdelmadjid Tebboune-médias :

«Si le peuple veut le changement, il est temps de l'opérer»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a déclaré, lors d'une entrevue accordée à des responsables de certains médias nationaux diffusée, dimanche soir, que «si le peuple veut le changement, il est temps de l'opérer»...

Lire pages 4

AGO de l'ONU par visioconférence

Le Président Tebboune participe

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, prend part ce jour et ce, par visioconférence, à l'Assemblée générale ordinaire (AGO) des Nations unies (ONU),...

Lire pages 16

Mine

L'Algérie veut accroître sa production d'or

Lire pages 5

Béjaïa

Chute fatale d'un enfant de trois ans à Tichy

Un enfant, en bas âge, a chuté, hier après-midi, du deuxième étage d'un bâtiment situé à la cité Tassift, dans la commune de Tichy, à Béjaïa. Selon le chargé de communication de la direction de la Protection civile, le jeune défunt a été polytraumatisé suite à sa chute. Une première évacuation a été effectuée vers la polyclinique de Tichy, mais vu la gravité des blessures, il a été immédiatement transféré vers l'hôpital d'Aokas. Malgré les efforts et les interventions de la Protection civile, l'enfant a rendu l'âme quelques minutes après son admission à l'hôpital.

Mostaganem

Traitement de neuf affaires en lien avec l'émigration clandestine durant août

Les services de sûreté de la wilaya de Mostaganem ont traité, durant le mois d'août dernier, neuf affaires en lien avec l'organisation et tentative d'émigration clandestine, par mer. Lors de ces opérations ayant touché des zones distinctes du territoire de compétence de la police, selon la même source, il a été procédé à l'arrestation de 80 personnes impliquées, dont des femmes et mineurs, pour initiative, préparation de la traversée illégale, ou encore pour tentative de quitter le territoire national de manière illégale. L'action d'anticipation sur le terrain, de même que la bonne exploitation des informations ont contribué à déjouer des tentatives d'émigration illégale, depuis la terre. Les services de sûreté de la wilaya de Mostaganem ont procédé, à la saisie de trois embarcations pneumatiques de type Zodiac, trois véhicules, deux moteurs, deux boussoles, un appareil de positionnement par GPS, 11 jerricans de mazout d'une capacité (30 litres) et autres matériels, pour effectuer - secrètement- la traversée, à l'instar des pièces de rechange, des gilets de secours, ainsi qu'une somme d'argent en devises, d'une valeur de près de 1000 euros.

Oran

Démantèlement de deux réseaux spécialisés dans l'organisation de traversées clandestines en mer

Les services de la sûreté de la daïra de Aïn El Turck (Oran) ont réussi à démanteler deux réseaux spécialisés dans l'organisation de traversées clandestines en mer et l'arrestation de six personnes. Les deux opérations ont eu lieu la semaine écoulée sur la base d'informations parvenues à la police qui a effectué un plan minutieux permettant l'arrestation de six personnes, dont l'âge varie entre 20 et 36 ans, qui s'apprêtaient à une traversée clandestine par mer. Il a été procédé, à la faveur de ces opérations, à la saisie de deux véhicules, deux embarcations, des moteurs et du matériel de secours et de navigation, de même qu'une somme d'argent de plus de 4,650 millions DA. Après les formalités judiciaires d'usage, les personnes arrêtées ont été présentées devant le procureur de la République près dle tribunal de Aïn El Turck et écrouées,

Sûreté de wilaya d'Alger

Arrestation de deux individus ayant volé une somme d'argent de l'intérieur d'une voiture

Les éléments de la sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté deux individus ayant volé une somme de 270 millions de centimes de l'intérieur d'un véhicule utilitaire à Hussein Dey. Il s'agit d'une affaire traitée par les services de la 5e Sûreté urbaine de la circonscription administrative d'Hussein Dey, suite à une plainte déposée par un citoyen affirmant qu'une somme de 270 millions de centimes lui a été volée à l'intérieur de son véhicule. Après exploitation d'informations scientifiques et techniques, il a été procédé à «l'identification des deux suspects ainsi que de la marque du véhicule utilisé dans le vol». Suite à la perquisition des domiciles des deux suspects, les éléments de police ont réussi à saisir une somme de 44 millions de centimes, puis à l'arrestation, en coordination avec la brigade de la police judiciaire de Bachdjerrah, des deux mis en cause à bord d'un véhicule acheté avec l'argent volé, précisant qu'il a été procédé à la saisie de 8,8 millions de centime, en possession des suspects et du véhicule à bord duquel il se trouvaient». Après parachèvement des procédures légales en vigueur, «les deux mis en cause ont été traduits devant le procureur de la République territorialement compétent, lequel a ordonné leur placement en détention provisoire».

Médéa

Un trentenaire retrouvé pendu dans un entrepôt de volailles à Bou Aïche

Un trentenaire a été retrouvé mort pendu à l'intérieur d'un entrepôt de volailles, dans le municipalité de Bou Aïche, dans la wilaya de Médéa. Selon des sources locales concordantes, un homme âgé de 38 s'est suicidé en se pendant, vendredi soir, à l'intérieur d'un entrepôt de volailles, situé à Ouled Thabet, dans la commune de Bou Aïche, à Médéa. La victime, R. DJ., était père d'une famille de quatre enfants, et travaillait en alternance avec son frère dans le même entrepôt de volailles. D'après les proches du défunt, celui-ci souffrait, durant ces derniers temps, de complications psychologiques. Le corps du défunt a été transféré au service mortuaire de l'EPH de Ksar El Boukhari.
Par ailleurs, une enquête a été ouverte et les investigations son menées par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Médéa, afin de faire lumière sur les causes exactes de cet incident.

Accidents de la circulation

Un mort et 144 blessés recensés le week-end dernier en zones urbaines

Une personne est décédée et 144 autres ont été blessées dans 108 accidents corporels survenus, les 18 et 19 septembre, dans les zones urbaines, indique un communiqué de la Direction nationale de la Sûreté nationale (DGSN). Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, selon les données fournies par les services compétents. Dans ce cadre, la DGSN renouvelle son appel aux usagers de la route à davantage de vigilance et de prudence lors de la conduite ainsi qu'au respect du code de la route. Elle rappelle les numéros verts 15 48 et de secours 17 joignables 24h/24h pour tout signalement.

Aïn Defla

Deux individus s'adonnant au trafic illicite des boissons alcoolisées arrêtés

Les services de sécurité de Aïn Defla ont arrêté récemment deux individus (âgées entre 22 et 30 ans) s'adonnant au trafic illicite de boissons alcoolisées, dont ils ont saisi 1884 unités de différentes marques et formes. Ayant eu vent d'informations faisant état de deux individus recourant à un camion en vue de transporter des boissons alcoolisées dans le but de les vendre de manière illégale à Khemis Miliana, les éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Khemis Miliana ont mis en place un plan minutieusement étudié, visant leur neutralisation en flagrant délit d'exécution de cet acte répréhensible. Après avoir identifié les suspects et déterminé, avec exactitude, l'itinéraire qu'ils ont l'habitude d'emprunter dans leur activité blâmable, les policiers les ont arrêtés, vendredi dernier, à hauteur du rond-point de Khemis Miliana (situé à l'entrée de l'autoroute Est-Ouest) au volant de leur véhicule à bord duquel se trouvaient 1884 bouteilles de boissons alcoolisées qu'ils comptaient vendre à l'un de leurs clients. Après accomplissement des procédures réglementaires en vigueur, les mis en cause ont été présentés, samedi, devant les instances judiciaires de Khemis Miliana en vertu des procédures de comparution directe, lesquelles ont ordonné leur placement sous mandat de dépôt dans l'attente de leur jugement, signalant que la marchandise saisie a été remise à la direction des domaines et le camion mis en fourrière.

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid
Directrice de la Rédaction
Dr Lila Meraou
Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi
Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04
بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL Compte N° : 00500111400201363101 3

Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse

Impression
SIA

www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

En vue de relancer l'économie nationale

Tebboune donne de nouvelles directives au gouvernement

En présidant la réunion du Conseil des ministres, dimanche dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est revenu, encore une fois, sur les dossiers liés aux secteurs stratégiques qui constituent le levier du plan de relance de l'économie nationale.

A cet effet, le chef de l'Etat a donné de nouvelles directives au gouvernement afin que soit accordée toute l'importance voulue à ces secteurs en vue de booster le développent socio-économique du pays, dans une conjoncture difficile marquée par une forte récession et une baisse drastique des recettes pétrolières. Il convient de rappeler que le plan de relance économique a fait l'objet d'une large concertation lors de la rencontre qui a regroupé, en août dernier, sous la haute autorité du Président de la République, les membres du gouvernement, les partenaires économiques et sociaux, et qui a été marquée par la forte participation de l'expertise nationale. Les conclusions et recommandations issues de cette rencontre ont fait l'objet d'une consolidation, en tenant compte des directives du président de la République, émises lors de cette rencontre et des différentes réunions du Conseil des ministres, et constitueront ainsi le plan d'action du gouvernement pour la relance économique. Ce plan d'action sera décliné en actions opérationnelles quantifiables et mesurables dans le temps, selon un planning de mise en œuvre comme cela a été indiqué précédemment, à court et moyen termes pour chaque secteur, en fixant les urgences et les échéances. Dans ce cadre, le Premier ministre a chargé les membres du gouvernement de mettre en place au niveau de leurs départements ministériels respectifs un dispositif de suivi permanent et rigoureux de ce plan de relance. Il demeure entendu que le gouvernement veillera d'une manière permanente au suivi de l'état d'avancement de ce plan de relance, ainsi que de son évaluation en réunions du gouvernement et en Conseils interministériels, et rendra compte au résident de la République, d'une manière périodique en Conseil des ministres, de son exécution. A ce propos, le Premier ministre a chargé le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, de mettre en œuvre un plan de communication à l'effet de rendre compte à l'opinion publique du niveau de réalisation des actions inscrites à l'indicatif de chaque département ministériel. M. Djerad avait affirmé que la consécration du nouveau Plan de relance économique permettra de venir à bout des situations d'«impasse» qui perdurent, relevant que ce plan devra préserver le caractère social de l'Etat. Il avait assuré que les délais de mise en œuvre du nouveau Plan seront fixés selon les priorités, les coûts nécessaires, les incidences, les acquis, les risques et les difficultés liées à sa mise en œuvre et ce à travers la prise de mesures urgentes à des effets immédiates. Ces décisions seront exécutées de manière urgente et sans plus tarder avant la fin de l'année en cours, a-t-il expliqué, ajoutant que lesdites décisions devront venir à bout des situations d'impasse qui perdurent. Il a relevé, dans ce sens, l'existence de mesures à court terme, avant fin 2021, visant à se préparer au changement structurel de l'environnement socioéconomique afin de réaliser l'efficacité et la compétence socioéconomique. Ces réformes doivent inclure des mécanismes anticipatifs efficaces en vue de la prise en charge des effets secondaires potentiels devant résulter de ces mesures, notamment en ce qui concerne le pouvoir d'achat des citoyens, a-t-il insisté. Les réformes et les stratégies de développement à moyen terme (avant fin 2024) portent sur la mise en œuvre et le parachèvement des opérations de transition nécessaire. M. Djerad a affirmé que le plan en question devra préserver le caractère social de l'Etat et le pouvoir d'achat des citoyens notamment les catégories les plus vulnérables. Rappelant que le Président Tebboune avait tracé les contours du Plan de relance économique et défini son cadre basé sur «l'égalité des chances pour tous», le Premier ministre a souligné que ledit plan est axé sur «le renforcement de la primauté de la loi, l'égalité des chances, la participation dans l'élaboration des politiques, la réalisation de la viabilité financière, le renforcement des entreprises et l'augmentation du niveau de l'enseignement». Le nouveau Plan s'articule autour du renforcement du rôle du secteur privé et de la société civile pour contribuer au processus de développement, sur la base de l'engagement vis-à-vis des valeurs du travail et de dévouement. Le plan est basé également sur la substitution des produits fabriqués localement à ceux industrialisés, afin de mettre un terme à l'épuisement des réserves de change, le développement du tissu des entreprises nationales en accordant un intérêt particulier aux PME, notamment les micro-entreprises et les start-up et la valorisation des capacités humaines créatives et innovatrices y compris celles résidant à l'étranger. Le Plan prévoit, également, la révision de la règle 49/51 et l'annulation du Droit de préemption en le remplaçant par la dérogation préalable du gouvernement. Le Premier ministre a souligné la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de l'opération de la transition énergétique et environnementale, en œuvrant à la promotion de l'industrie de transformation des produits énergétiques. Au volet fiscal, le gouvernement a mis la lumière sur les différentes reformes à réaliser, à l'instar de la réhabilitation du service public, l'élargissement de la base fiscale, la mobilisation des ressources et la numérisation de l'administration fiscale, ce qui permettra de lutter efficacement contre la fraude fiscale, ajoute le Premier ministre. Dans le même cadre, il indiqué que la question du foncier industriel qui constitue l'une des plus importantes entraves auxquelles font face les investisseurs, sera résolue dans l'objectif de rationaliser le déploiement régional du développement industriel et l'exploitation du foncier économique. Par ailleurs, un intérêt particulier devra toujours être accordé au développement agricole et rural et aux industries alimentaires, outre à la valorisation des ressources halieutiques dans le souci de garantir la sécurité alimentaire. Il s'agit également de développer une véritable industrie pharmaceutique afin de garantir la couverture des besoins des citoyens en matière de médicaments efficaces de qualité. Le Premier ministre a fait savoir qu'il sera procédé, en outre, à la promotion et au renforcement des activités économiques à forte valeur technologique basées sur le savoir, au soutien aux petites entreprises, l'encouragement des start-up dirigées par les jeunes diplômés et la promotion du rôle du secteur du BTP, au vu de son rôle prépondérant dans le renforcement du développement économique et la résorption du chômage. M. Djerad a réitéré l'engagement du gouvernement à œuvrer à l'amélioration du climat d'affaires et ce à travers la facilitation des procédures relatives à la création d'entreprises, l'accès au foncier, aux crédits et aux services publics de qualité et la réforme et la modernisation du système bancaire constituant une pierre angulaire de la réussite de toute réforme économique, outre la modernisation de l'administration et la lutte contre la bureaucratie. Parmi les autres objectifs du plan de relance, le Premier ministre a fait état de l'examen des règles de défense commerciale à travers la révision des accords économiques et commerciaux «préjudiciables au pays» et la réorientation de l'appareil diplomatique au service des intérêts économiques et de développement vitaux du pays devant renforcer la création d'une agence de coopération et de développement à même d'améliorer les conditions d'accès des opérateurs algériens aux marchés internationaux, notamment africains, outre l'attraction des investissements étrangers et la promotion du marché algérien. M. Djerad a affirmé que les recommandations précieuses issues de la conférence nationale sur le plan de relance économique devront être introduites à ce plan car étant «un document référentiel» pour les prochaines années et devant tracer les contours d'un changement profond du mode économique nationale exigeant une forte mobilisation de tout un chacun et à tous les niveaux afin de booster la cadence des réformes économiques.

T. Benslimane

Présidence

Le président Tebboune nomme Rosthom Fadhli gouverneur de la Banque d'Algérie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, dimanche à Alger, la nomination de Rosthom Fadhli, en qualité de nouveau gouverneur de la Banque d'Algérie (BA). M. Tebboune a affirmé, lors d'une entrevue avec des responsables de médias nationaux, avoir «signé la semaine dernière le décret portant nomination de Rosthom Fadhli au poste de gouverneur de la Banque d'Algérie». M. Fadhli assurait jusqu'à présent le poste de vice-gouverneur de la Banque centrale. Il est à rappeler que le poste de gouverneur de la Banque d'Algérie est resté vacant depuis que l'ancien gouverneur, Ayman Ben Abderrahmane, ait pris le portefeuille du ministère des Finances en juin dernier lors du dernier remaniement ministériel.

Les membres de l'OMC réduisent à cinq le nombre de candidats au poste de directeur général

Cinq candidats sur huit brigueront finalement le poste de directeur général de l'OMC. C'est ce qu'a révélé le président du conseil général de cette organisation, David Walker (Nouvelle-Zélande). Les cinq candidats qui restent en lice ont obtenu le soutien le plus large de la part des membres de l'OMC et devraient donc passer à l'étape suivante du processus. Il s'agit de : Ngozi Okonjo-Iweala du Nigéria, Yoo Myung-hee de la République de Corée, Amina C. Mohamed du Kenya, Mohammad Maziad Al-Tuwaijri du Royaume d'Arabie Saoudite et Liam Fox du Royaume-Uni.

Les consultations pour le choix des 5 candidats ont duré 6 jours d'après la déclaration du président du conseil général, reprise sur le site de l'organisation.

«Tout au long des six jours de consultations, il était clair pour nous que l'ensemble des membres était pleinement engagé dans ce processus», a déclaré D. Walker, qui a exprimé sa gratitude à tous les candidats, y compris à ceux qui n'iront pas plus loin.

L'ECHO D'ALGERIE
www. lechodalgerie-dz.com

Rencontre Abdelmadjid Tebboune-médias :

«Si le peuple veut le changement, il est temps de l'opérer»

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a déclaré, lors d'une entrevue accordée à des responsables de certains médias nationaux diffusée, dimanche soir, que «si le peuple veut le changement, il est temps de l'opérer».

Durant cette rencontre au cours de laquelle de nombreuses questions intéressant l'actualité nationale et internationale ont été abordées, M. Tebboune, a affirmé que la nouvelle Constitution «accorde des prérogatives à l'élu choisi par le peuple», soulignant que «si le peuple veut le changement, il est temps de l'opérer pour ne pas rester dans l'ambiguïté qui a prévalu auparavant».» L'Etat algérien sera, après le référendum sur la révision constitutionnelle prévu le 1er novembre 2020, davantage moralisé et véritablement au service du citoyen et non pas au service d'un groupe de personnes qui exerce sur lui une autorité paternaliste», a-t-il ajouté, assurant que «le peuple décidera seul de son destin». Le Président de la République a fait part, au cours de cette entrevue, de son «souhait» de voir les citoyens «plébisciter le projet de révision constitutionnelle, pour qu'on puisse passer directement à la révision de la loi portant régime électoral, laquelle sera soumise au Parlement pour donner naissance, si possible, à de nouvelles institutions élues avant la fin de l'année». Evoquant les changements les plus importants que consacrera la nouvelle Constitution, M. Tebboune a affirmé que la représentation sera «réelle à travers cette Constitution qui offrira de larges prérogatives aux élus».

La société civile, véritable partenaire

Le président de la République a également évoqué le rôle dévolu aux jeunes dans le cadre de la nouvelle Constitution qui prévoit d'associer cette catégorie en sus de la société civile, devenue «pour la première fois constitutionnalisée et véritable partenaire dans la gestion de ses affaires». Plusieurs autres points ont été abordés par le chef de l'Etat au cours de cette rencontre, parmi lesquels le caractère «impératif» de la lutte contre l'argent sale en garantissant la transparence dans la gestion «de la base jusqu'au sommet». Ce phénomène «s'est propagé tel un cancer dans la société et doit être combattu», a insisté M. Tebboune, affirmant que «la loi sera intransigeante vis-à-vis de tous ceux qui recourent à l'argent sale». L'autre point important soulevé par le pésident de la République a trait à la rentrée scolaire 2020-2021 qui ne pourra être effectuée, a-t-il fait savoir, qu'en «concertation avec le Comité scientifique et les médecins». L'Algérie ayant prioritairement opté pour «la protection du citoyen», il est «possible de programmer la rentrée scolaire en fonction de la situation pandémique de chaque wilaya», a déclaré M. Tebboune. Concernant la rentrée universitaire, le chef de l'Etat a indiqué que l'Université aura la «liberté» pour en fixer la date, relevant qu'il «n'y aura pas un jour unifié pour la rentrée universitaire qui se fera en fonction de l'organisation et du planning de chaque établissement». Au plan économique, il a fait part de l'ouverture d'ateliers économiques «immédiatement après les élections» afin de réaliser un bond économique «en concertation avec tous les acteurs de la société». Ces ateliers, seront organisés par une commission nationale qui comprendra, entre autres, des économistes, des sociologues, des journalistes, des syndicalistes, des imams ainsi que toutes les autres catégories de la société», a souligné le Président Tebboune. Annonçant également la «révision prochaine de la loi sur la Monnaie et le Crédit et l'engagement d'une réflexion sur la création de mécanismes pour couvrir les risques de change encourus par les opérateurs économiques en raison de la dépréciation de la monnaie nationale», le président de la République a souligné l'impérative «réduction» du budget destiné aux transferts sociaux, oscillant entre 12 et 14 milliards de dollars par an. Une réduction qui n'attentera cependant pas aux catégories défavorisées, aux pauvres et aux indigents», a-t-il rassuré, ajoutant que la révision constitutionnelle «préservera le caractère social de l'Etat». Au plan économique, toujours, le président de la République a indiqué que l'Algérie ne renoncera pas à l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), mais procèdera à une révision du calendrier relatif au démantèlement tarifaire en fonction de ses intérêts économiques. Soulignant que l'UE est un partenaire «auquel nous nous attachons», M. Tebboune a insisté, toutefois, sur l'attachement de l'Algérie à ses intérêts économiques et ses efforts pour construire une économie indépendante de la rente. «Nous allons revoir le calendrier de démantèlement et l'UE est d'accord concernant cette révision à laquelle s'attellent des économistes», a-t-il assuré, affirmant que l'Algérie était «en principe, un partenaire de l'UE mais pas au détriment de son économie». S'agissant du soutien financier de l'Etat aux entreprises économiques impactées par la pandémie de Covid-19, le Président Tebboune a indiqué que la Loi de finances pour 2021 précisera tous les détails de ce soutien et que l'Etat indemnisera les entreprises touchées par la pandémie, avant de souligner, en même temps la nécessité de protéger les banques, à travers la loi, afin de leur permettre de jouer leur rôle dans ce domaine. Le Président Tebboune a d'ailleurs saisi cette occasion pour annoncer la nomination de M. Rosthom Fadhli, qui assurait jusqu'à présent le poste de vice-gouverneur de la Banque centrale, en qualité de nouveau gouverneur de la Banque d'Algérie (BA). Le président de la République a abordé le volet mémoriel en réaffirmant que l'Algérie ne renoncera point à la récupération des restes mortuaires des résistants à l'occupation française, dont le nombre avoisine la centaine, ni aux archives relatives à cette période de son histoire. Le chef de l'Etat a, enfin, évoqué la liberté de la presse en Algérie, soulignant que cette dernière était libre et qu'aucune restriction ne lui était imposée. Il a cependant précisé que la liberté d'expression avait des «limites» et qu'il existait des lois applicables à tout un chacun.

Position constante de l'Algérie vis-à-vis de la cause palestinienne

Interrogé au sujet de Khaled Drareni, condamné récemment à deux ans de prison, M. Tebboune a expliqué qu'on «ne pouvait trancher de l'inexistence de la liberté d'expression dans un pays en raison d'une personne impliquée dans une affaire n'ayant aucune relation avec la presse». Il a révélé, dans ce sens, qu'il n'existe aucun document prouvant la relation de Drareni avec la chaîine de télévision avec laquelle il prétend travailler. Au plan international, le président de la République, a réitéré la position «constante» de l'Algérie vis-à-vis de la cause palestinienne, qui est «sacrée pour nous et pour l'ensemble du peuple algérien», déplorant, dans ce sens, «l'empressement pour la normalisation (avec l'entité sioniste), à laquelle nous ne prendrons jamais part». Soulignant que la question palestinienne «est la cause centrale du Proche-Orient», le Président Tebboune a déclaré : «je ne pense pas qu'il y'aura une solution dans cette région sans la résolution de cette question qui doit être par la proclamation d'un Etat palestinien indépendant sur les frontières de 1967 avec El Qods pour capitale». Le président de la République a indiqué que le discours qu'il prononcera à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies, prévue mardi prochain, portera sur la défense de la question palestinienne qui ne sera pas abandonnée par l'Algérie «quelles que soient les circonstances». Pour ce qui est de la Libye, le Président Tebboune a renouvelé la position de l'Algérie en faveur d'une solution durable, émanant de la légitimité populaire électorale sous l'égide des Nations unies, soulignant que «cette question nous concerne aussi et nous sommes un pays voisin qui partage avec la Libye de longues frontières. Nous imposerons notre avis et il n'y aura aucune solution sans notre participation». Le chef de l'Etat a également émis le vœu «de voir le processus en Libye couronné par une solution pérenne et non provisoire, notamment à la lumière de la tenue des élections qui ont été largement accueillies et qui sont soutenues par l'ONU dans le but d'unir les frères libyens, notamment entre Benghazi et Tripoli et d'aller vers la désignation de noms pour assumer des responsabilités», soulignant qu'«il y a des noms qui commencent à apparaître». A ce sujet, le Président Tebboune a rappelé qu'il existait une nouvelle démarche de la part de l'ONU d'où l'annonce de départ de certaines parties dont Fayaz Al-Sarraj, réaffirmant que «l'Algérie n'entravera pas le processus onusien». Déplorant la poursuite du conflit en Libye, le président de la République a indiqué que le peuple libyen méritait de vivre dans la sécurité, la sérénité et l'unité et d'exploiter ses potentiels et les ressources de son pays». Le Président Tebboune a assuré, par ailleurs, que l'Algérie suivait de près la situation au Mali avec lequel elle est en contact permanent, exprimant son souhait de voir «la période de transition réduite au minimum, outre une personnalité civile à la tête de l'Etat pour que nous puissions contribuer au règlement de la crise dans ce pays». A ce propos, il affirmé que «l'Algérie n'a pas eu de discussions ni de concertations avec aucune partie internationale de l'extérieur concernant cette question», ajoutant que «90% de la solution malienne est algérienne...». Par ailleurs, M. Tebboune, a souligné que l'Algérie «n'a aucun problème avec le Maroc frère», précisant que la cause du «Sahara occidental est une question de décolonisation exposée au niveau de l'ONU».

Synthese T. M. / Ag.

Mine

L'Algérie veut accroître sa production d'or

Le ministre des Mines, Mohamed Arkab a annoncé, hier, que la production nationale d'or ne dépasserait pas 58 kg en 2020, considérant cette production de «très faible» par rapport au stock national de ce précieux métal qui dépasse actuellement 121 tonnes. Invité de la Radio nationale, M. Arkab a précisé que la moyenne de production d'or en Algérie est estimée à 60 kg/an, ajoutant que son secteur comptait relancer l'activité aurifère minière et artisanale dans le Grand Sud pour augmenter la production à 240 kg/an dans une première étape.

Cet objectif sera réalisé à travers la mise en place, depuis trois mois, de 95 micro-entreprises dans l'exploitation aurifère dans les régions d'Illizi et de Tamanrasset au profit de 1500 jeunes. Il a fait savoir que son département avait élaboré, en collaboration avec le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises, un cahier des charges qui couvre cette opération et prend en charge la pose de jalons et de bases qui permettent la création de ces micro-entreprises où les jeunes et artisans sont formés dans ce domaine. Des experts de l'Agence nationale des activités minières (ANAM) ont récemment effectué, en compagnie de spécialistes du service de la cartographie minière et géologique, une action de terrain pour déterminer les régions où de l'or avait été découvert, ce qui a permis de recenser 95 régions jusqu'à présent allant de 6 à 400 ha. M. Arkab a salué le rôle du ministère de la Formation professionnelle qui participe à la relance de cette activité, à travers la formation des jeunes dans le cadre d'un programme d'exploitation artisanale optimale de l'or dans les régions du Sud. Le cahier des charges relatif à la création de ces micro-entreprises prévoit des conditions rigoureuses qui interdisent aux jeunes activant sur le terrain d'exploiter les produits chimiques, au vu de leurs dangers sur leur santé et sur l'environnement. De même qu'elles leur interdisent le concassage des roches contenant de l'or. L'activité de ces jeunes se limite à la collecte des roches sédimentaires contenant de l'or, à remettre à l'Entreprise d'exploitation des mines d'or (ENOR) pour exploitation.

«Exploitation aurifère artisanale, des facilitations au profit des jeunes»

Rappelant que la dynamisation de l'activité minière dans le sud entrait dans le cadre des programmes du gouvernement en faveur de la relance économique et de la création d'emplois dans les zones d'ombre, M. Arkab a fait savoir qu'il effectuera, dimanche et lundi prochains, une visite à Tamanrasset et Illizi, en compagnie du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels et du ministre délégué chargé des Micro-entreprises pour convenir avec les walis des facilitations et des équipements devant être accordés aux jeunes de la région pour leur permettre d'entamer leurs activités. Le ministre a en outre souligné l'impératif d'actualiser la loi minière en vigueur afin de la rendre plus attractive pour les investissements, précisant que l'exploitation des ressources souterraines ne se limitait pas à l'or mais concernait tous les métaux, d'où la nécessité, a-t-il dit, d'actualiser et de développer la cartographie minière de manière à garantir l'exploitation optimale des mines et d'intensifier l'activité minière et de l'adapter davantage à la stratégie minière du pays. Le ministre a également insisté sur la nécessité d'augmenter rapidement la production des matières premières pour couvrir les besoins du marché national, réduire leur importation et lancer les activités de transformation de ces

matières. M. Arkab a, par ailleurs, relevé que l'Algérie accusait un grand retard en matière d'exploitation minière, évoquant l'importation de 31 matières destinées à l'industrie manufacturière pourtant disponibles dans notre pays. Les nouvelles stratégies prévoient un réexamen des mines disponibles car, a-t-il dit, de nouvelles technologies sont nécessaires pour produire les matières premières et répondre aux exigences de l'industrie manufacturière.

Afeguag Aouragh

Importations et transactions en devises

Les nouvelles instructions de Tebboune

L'Algérie a décidé de durcir davantage les conditions d'importation et de sorties des devises. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné dimanche de nouvelles instructions relatives aux opérations d'importations et les transactions en devises qui devront, désormais, avoir l'aval du gouvernement. Ces décisions prises par le président Tebboune lors du Conseil des ministres qu'il a présidé visent à protéger le produit national, encourager sa consommation au niveau local et préserver les réserves de change. Selon le communiqué de la réunion du Conseil des ministres présidée dimanche par le président Tebboune, ce dernier a instruit de : «Soumettre, à l'avenir, tout engagement financier dans l'importation et toute transaction en devises, à l'approbation préalable du Conseil du Gouvernement, en vue de protéger le produit national, encourager sa consommation au niveau local et préserver les réserves de change». Le chef de l'Etat a également instruit de : «soumettre à l'approbation préalable du Conseil du gouvernement ou du Conseil des ministres, en cas de nécessité, toutes les mesures relatives à la définition de la liste des produits interdits à l'importation».

Une crise prévue dans la production de dattes

Les producteurs craignent le déficit de stockage cette saison !

Les ressources agricoles de la wilaya de Biskra prévoient une production abondante de dattes la saison en cours, où la production devrait atteindre plus de 475 000 tonnes, dont la plupart sont des dattes «Deglet Nour». Biskra, et la région de Tolga en particulier, est pionnière dans la production de ce type de qualité internationale. En plus de ces chiffres positifs, on s'attend à ce que les dattes soient distinguées cette saison, en raison du climat approprié, et du succès des campagnes de protection contre les maladies qui affectent les dattes et les palmiers en général, tandis que les efforts des agriculteurs pour sécuriser la couverture des régimes de dattes afin de les protéger du danger des pluies de la fin de l'été et du début de l'automne, ces efforts ont été menés en temps opportun même avec difficulté cette fois, en raison de la propagation de la pandémie corona qui a imposé des circonstances particulières ayant affecté l'activité agricole, y compris la difficulté d'obtenir la main-d'œuvre qualifiée pour grimper aux palmiers et effectuer diverses opérations avant la saison des récoltes, qui a commencé ces jours-ci dans certaines régions de la wilaya. En attente le démarrage effectif des opérations de récolte de plusieurs semaines à l'échelle de cette wilaya. Même si la production de cette année est largement satisfaisante, les agriculteurs n'ont pas caché leurs inquiétudes quant aux problèmes de stockage et d'exportation également. En ce qui concerne le stockage, de nombreux producteurs de dattes s'inquiètent de la possibilité d'un déficit de stockage du produit cette saison, et ce, après des informations diffusées sur la saturation de nombreuses chambres froides en raison de l'accumulation de produits conservé l'an dernier. Ceci intervient après que les agriculteurs ont eu du mal à les vendre à l'intérieur du pays ou à les exporter à l'étranger. Selon les observateurs, la raison en est due aux effets de l'épidémie de corona qui a provoqué la fermeture des marchés, la prévention de déplacement entre les wilayas et d'autres mesures qui ont empêché la vente et la promotion du produit de dattes sur les différents marchés national. La fermeture des frontières et la suspension des transports aériens et maritimes ont empêché également l'exportation de plus grandes quantités de dattes, de sorte que ces quantités sont resté conservées dans les chambres froides, cela peut générer un déficit de stockage et de conservation du produit cette saison, si des solutions rapides ne sont pas trouvées. Au vu de ces données, l'espoir reste grand dans le troc avec les pays voisins qui est le commerce que les autorités algériennes cherchent à encourager et à développer.

M.W. Benchabane

Conséquence du retour de la Libye sur le marché

Le prix du pétrole en baisse

Les prix du pétrole commençaient la semaine en baisse, hier, le retour annoncé sur le marché du pétrole libyen étant vu d'un mauvais œil par les investisseurs dans un environnement où l'offre est déjà excédentaire. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait le matin 42,43 dollars à Londres, en baisse de 1,67% par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril américain de WTI pour octobre perdait 1,90% à 40,33 dollars. Selon les analystes, les prix du pétrole sont en recul suite à la levée par la Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) de la situation de force majeure sur les sites «sûrs» du pays. La NOC a en effet annoncé samedi la reprise de la production et des exportations de pétrole en Libye sur les sites qu'elle a qualifié de «sûrs». Les exportations pourraient connaître un redémarrage immédiat, d'un point de vue logistique, soulignent les spécialistes du marché, «car les stocks de brut de la NOC sont élevés». Mais au-delà du déstockage, l'augmentation de la production devrait prendre du temps car certains champs - dont le plus grand de Libye - restent sous le contrôle des forces du Khalifa Haftar. Toutefois, cette reprise intervient alors que les marchés pétroliers sont «inondés» d'or noir et que les perspectives de consommation sont encore «faibles», expliquent les analystes ajoutant que la menace d'un retour des confinements à grande échelle au Royaume-Uni et plus largement en Europe, à cause de Covid-19, ne fait qu'ajouter à la morosité ambiante. Le Royaume-Uni fait face à une «deuxième vague» de nouveau coronavirus, a prévenu le Premier ministre Boris Johnson, son gouvernement n'écartant pas de recourir à un nouveau confinement général pour toute l'Angleterre comme «dernière ligne de défense».

Journée internationale de la paix

Une célébration au parfum du Covid et de confits

La Journée internationale de la paix correspondant au 21 septembre de chaque année intervient cette fois-ci dans un contexte mondial des plus instables marqué en sus des guerres et des conflits vifs dans nombre de continents, par l'avènement d'un ennemi invisible, le coronavirus, bouleversant l'ordre des choses et ramenant l'humanité à sa juste valeur, à savoir des entités condamnées à vivre ensemble en paix.

«La furie avec laquelle s'abat le virus montre bien que se faire la guerre est une folie», a rappelé le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, en mars dernier, appelant toutes les parties belligérantes à déposer leurs armes et à se concentrer sur la lutte contre cette pandémie mondiale sans précédent. Dans ce contexte, les Nations unies, initiatrice de cette journée placée cette année sous le signe «façonner la paix ensemble» estiment que «l'année 2020 devait déjà être une année d'écoute et d'apprentissage». Pour ce faire, l'ONU a d'ores et déjà invité des millions de personnes dans le monde à se joindre à la campagne ONU75, la plus vaste conversation mondiale «sur la construction de l'avenir pacifique et prospère que nous voulons». Cette façon de faire est la seule option, précise l'ONU, en mesure de sauver la planète terre et de la transformer pour le mieux. «En ces temps difficiles de distanciation physique, cette Journée internationale de la paix sera consacrée à favoriser le dialogue et l'expression de toutes vos idées. Le monde est invité à s'unir et à partager ses réflexions sur la façon de traverser cette tempête, de guérir notre planète et de la transformer pour le mieux», a écrit l'ONU dans son communiqué à la veille de la célébration de cette journée. La célébration de cette journée rappellera, par ailleurs, à coup sûr, que dans certaines zones du monde, à l'image de la Syrie et du Yémen, l'instabilité et la guerre ne se sont pas déclarées d'elles-mêmes, mais sont souvent le résultat des agissements de certaines puissances, s'accordent à dire des observateurs. Dans ces zones, force est de constater que le retour et le triomphe de la paix est la première condition pouvant permettre un retour normal à la vie d'antan.

Le continent africain l'éternelle zone de conflits

Le Continent africain, qui de tout temps était présenté comme étant la terre propice des conflits, ne déroge pas aussi cette année à la règle en ce sens où plusieurs conflits sont encore vivaces, dont un peuple qui aspire encore à recouvrer son indépendance, à savoir le Sahara occidental. Au Sahara occidental, le Maroc, qui occupe ce territoire depuis 1975, impose son hégémonie en recourant à toutes les manœuvres possibles pour étouffer le droit des Sahraouis à l'indépendance et les priver de tous les droits fondamentaux. «La non-jouissance des Sahraouis de leurs droits économiques, sociaux et culturels constitue une menace pour son identité et sa vie nationale», a alerté récemment le collectif des Lauréats du prix Nobel alternatif dans une lettre adressée au SG des Nations unis dans laquelle ils l'interpellent sur la situation préoccupante dans ce territoire occupé. En Afrique, les conflits persistent en dépit de nombreuses initiatives de paix prises à la fois par l'Union africaine(UA), l'ONU et certains pays dynamiques dans la région à l'instar de l'Algérie. L'initiative «faire taire les armes» de l'UA initiée en 2013, qui n'a ménagé aucun effort pour venir à bout des conflits dans ce continent n'a malheureusement pas pu atteindre ses objectifs, en témoigne le dernier constat amer établi par les initiateurs de cette idée lors de leur dernier sommet en début de cette année relevant que la paix

dans la région est sujette à de nombreux facteurs difficiles à cerner. Ismail Chergui, commissaire à la paix et la sécurité de l'UA et l'un des initiateurs d'initiative faire taire les armes affirme que «la paix ne sera jamais acquise sans l'implication des populations locales lesquelles souffrent de marginalisation jusqu'ici». «La marginalisation, dont souffre les populations locales, est à l'origine de émergence de nombre de fléaux dans la région qui sont tout aussi dangereux, en l'occurrence la vente des armes, la consommation de la drogue entre autres», ne cesse d'alerter M. Chergui. Pour atteindre le noble objectif de faire taire les armes, le continent a aussi besoin de revoir et d'ajuster ses outils de prévention et de règlement de conflit afin de répondre efficacement à l'évolution des conflits et la criminalité, soutient pour sa part Ramtane Lamamra, le Haut représentant de l'Union africaine pour faire taire les armes. L'Algérie, qui tient à la paix dans le continent africain, ne cesse d'appeler à l'instauration de la réconciliation et du dialogue pour régler tout conflit et fermer du coup la porte à toute ingérence étrangère.

N. I.

Au moment ou L'ANPE se dit contre le report de la rentrée scolaire

«La décision d'ouverture des écoles sera prise en concertation avec les spécialistes», affirme M. Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé qu'il ne prendra pas seul la décision d'ouvrir les écoles, au titre de l'année scolaire 2020-2021, mais en concertation avec le Comité scientifique et les médecins. «Je ne prendrai pas seul la décision d'ouvrir les écoles, et cette décision ne sera pas autoritaire mais prise de concert avec les médecins algériens et le Comité scientifique national qui assumera ses responsabilités», a indiqué le Président Tebboune lors d'une entrevue avec les représentants de médias nationaux diffusée dimanche. Dans le même contexte, le président de la République a cité le cas de pays européens «qui ont ouvert les classes et repris les cours, mais qui ont été contraints de refermer les écoles après avoir constaté que les enfants étaient exposés, eux aussi, à la contamination au coronavirus», s'interrogeant par la même «si l'objectif est d'appliquer le programme d'enseignement ou de protéger le citoyen». L'Algérie a opté pour «la protection du citoyen», a-t-il souligné, annonçant la possibilité de programmer la rentrée scolaire en fonction de la situation pandémique de chaque wilaya. Le nombre de contamination au coronavirus en Algérie connait une tendance baissière, d'ailleurs 17 ou 18 wilayas n'ont enregistré ces derniers temps aucun cas positif, a-t-il conclu. Ceci étant Ahmed Khaled, président de l'Association nationale des parents d'élèves (ANPE), annonce lui qu'ils sont contre le report de la rentrée scolaire. «Elle doit avoir lieu au plus tard à la mi-octobre», avait-il affirmé. Évoquant la mise en place d'un protocole sanitaire, le président de l'ANPE a indiqué que «si nous ne sommes pas approchés par les services du ministère de tutelle au cours de cette semaine, nous soumettrons au ministre de l'Éducation nationale un rapport sur la situation et nos propositions pour la rentrée scolaire», selon le même média. Ahmed Khaled se dit contre le fait de diviser les classes en deux groupes, en programmant les cours en présentiel pour une partie la matinée, et pour la seconde l'après-midi. Pour rappel, le président Abdelmadjid Tebboune a indiqué, dimanche lors d'une entrevue avec les médias, que la prochaine rentrée scolaire était entre les mains du Comité scientifique et du gouvernement. «Il y a des pays européens qui ont ouvert des écoles et ont repris des programmes, mais le retour du nombre élevé d'infections au coronavirus les a obligés à fermer les écoles.»

Takemouchte R.

En provenance de la capitale malienne Bamako

Sabri Boukadoum en visite de travail au Niger

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, dépêché par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, entame, depuis hier, une visite de travail en République du Niger, en provenance de la capitale malienne Bamako. M. Boukadoum a été reçu par le président de la République du Niger, Mahamadou Issoufo à qui «il a transmis les salutations de son frère le président de la République, Abdelmadjid Tebboune», tout en lui réitérant la détermination de l'Algérie à renforcer les relations de coopération bilatérale et la concertation politique entre les deux pays sur les questions d'intérêt commun notamment au Mali et en Libye, ainsi que les autres défis que connaît la région». Lors de cette rencontre, le président nigérien a réaffirmé «l'attachement de son pays aux relations de coopération avec l'Algérie», saluant «la dynamique qui les caractérise en adéquation avec le caractère spécifique des relations liant les deux pays et peuples frères». M. Issoufou s'est félicité de la coopération bilatérale fructueuse dans plusieurs domaines, exprimant sa volonté de poursuivre et de renforcer la coopération dans le domaine économique, notamment, en mettant à profit les projets structurants dans la région, ainsi que dans le domaine sécuritaire, ajoute la même source. À cette occasion, le président Issoufou a exprimé «sa profonde gratitude et ses vifs remerciements à l'Algérie et au président de la République pour la solidarité constante de l'Algérie avec le Niger, notamment dans la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus et les catastrophes naturelles». Le chef de la diplomatie algérienne a rencontré également le Premier ministre nigérien, Briji Rafin et le président de l'Assemblée nationale nigérienne, Ousseini Tinni, avec lesquels il a évoqué «les voies et moyens de renforcer la coopération à l'occasion des prochaines échéances bilatérales».

A. A.

Economie

Président Tebboune : «L'Algérie révisera l'accord d'association avec l'UE en fonction de ses intérêts économiques»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Algérie ne renoncera pas à l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), mais procèdera à une révision du calendrier relatif au démantèlement tarifaire en fonction de ses intérêts économiques.

S'exprimant lors d'une entrevue accordée à des responsables de médias nationaux, diffusée dimanche soir, le Président Tebboune a déclaré : «Nous ne pouvons pas renoncer à l'accord d'association avec l'UE (...) l'Union européenne étant un partenaire auquel nous nous attachons.» Le président de la République a insisté, toutefois, sur l'attachement de l'Algérie à ses intérêts économiques et ses efforts pour construire une économie indépendante de la rente. Après s'être interrogé sur le véritable taux de respect des accords avec l'UE, le Président Tebboune a souligné que cet accord ne repose pas uniquement sur le démantèlement tarifaire qui doit se faire progressivement. «Nous allons revoir le calendrier (démantèlement) et ils (UE) sont d'accord concernant cette révision à laquelle s'attelle des économistes», a-t-il assuré.» «Nous sommes en principe des partenaires de l'UE mais pas au détriment de notre économie», a ajouté le président de la République. En 2002, l'Algérie avait signé un accord d'association avec l'UE. Entré en vigueur en 2005, cet accord prévoit l'établissement de la zone de libre échange entre les deux parties en 2017 avant de prolonger de trois ans le délai de l'établissement de cette zone jusqu'à septembre 2020. Cependant, l'Algérie a décidé de revoir à nouveau cet accord pour préserver sa production nationale, à travers notamment la révision du calendrier du démantèlement tarifaire.

Vers la révision de la loi sur la monnaie, le crédit et la prise en charge des risques de change

Le président de la République a annoncé, également, la révision prochaine de la loi sur la monnaie et le crédit 90-10 et l'engagement d'une réflexion sur la création de mécanismes pour couvrir les risques de change encourus par les opérateurs économiques en raison de la dépréciation de la monnaie nationale. S'exprimant dans une entrevue avec des responsables de certains médias nationaux, le président Tebboune a déclaré que toutes les lois régissant les secteurs économiques doivent être révisées, citant particulièrement la révision de la loi sur la monnaie et le crédit. «Nous nous dirigeons aujourd'hui vers une économie ouverte sur le monde. Il faut que la loi sur la monnaie et le crédit soit révisée. Il faut aller vers une réforme bancaire et fiscale absolue et à fond», a souligné le chef de l'Etat. Répondant à une question liée à la dévaluation de la monnaie nationale par rapport aux principales devises étrangères et aux pertes de change qui en résultent pour les opérateurs économiques, M. Tebboune a affirmé qu'il est «inconcevable que l'investisseur perde à cause du change. Il faut chercher des mécanismes pour trouver une solution à la dépréciation de la monnaie». Dans ce contexte, il a expliqué que ce «problème technique» nécessitait l'intervention de spécialistes pour déterminer les conditions de prise en charge de l'investisseur dans ce domaine, précisant qu'il demandera à la Banque d'Algérie de revoir les contentieux existants liés aux risques de change. A ce propos, Il a mentionné comme mesures de soutien la création, par exemple, d'une «caisse de compensation», tout en soulignant, dans ce sillage, que «le capital a besoin de la stabilité politique, juridique et financière».

Ouverture d'ateliers économiques immédiatement après les élections

Par ailleurs, le président de la République a indiqué que des ateliers économiques seront ouverts immédiatement après les élections afin de réaliser un bond économique, et ce, en concertation avec tous les acteurs de la société. Ces ateliers, seront organisés, a poursuivi M. Tebboune, par une commission nationale, dans le cadre d'un consensus. Cette commission comprendra, entre autres, des économistes, des sociologues, des journalistes, des syndicalistes, des imams ainsi que toutes les autres catégories de la société en vue de trouver la «meilleure voie» pour la réussite de ces ateliers. Le chef de l'Etat a mis en avant, dans ce sens, la nécessité de bénéficier et de s'inspirer des expériences menées à l'échelle internationale par d'autres pays dans le domaine des réformes économiques.

Impérative lutte contre l'argent sale et garantir la transparence dans la gestion

Le Président Abdelmadjid Tebboune a mis l'accent sur l'impératif de lutter contre l'argent sale et de garantir la transparence dans la gestion «de la base jusqu'au sommet». Le Président Tebboune a précisé que l'édification de l'Algérie nouvelle exige de garantir la transparence dans la gestion «de la base jusqu'au sommet, y compris pour le Président». «Je ne serai en rien dérangé si l'Inspection générale des finances venait procéder à un audit au niveau de la présidence de la République. C'est une chose tout à fait normale», a-t-il dit. «Nous vivons dans une République et non un royaume. Tout un chacun doit rendre des comptes au sein de cette République dans le respect de la loi», a soutenu le Président Tebboune. Evoquant l'argent sale, le président de la République a indiqué que ce phénomène «s'est propagé tel un cancer dans la société et doit être combattu», relevant que la loi sera intransigeante vis-à-vis de tous ceux qui recourent à l'argent sale. Le Président Tebboune a également évoqué l'activité des associations de la société civile, dont certaines ont été impliquées dans des affaires de corruption, estimant que nombre d'associations «s'acquittent convenablement de leurs missions, à savoir combler les lacunes de gestion enregistrées au niveau des institutions de l'Etat». Le nombre des associations s'élèvera à plus de 30 000 au niveau des quartiers et villages en vue «de porter la voix du peuple de manière organisée et loin de l'anarchie», a précisé le Président, estimant qu'il s'agit là d'un moyen qui nous permettra de consacrer «notre véritable slogan, à savoir une République démocratique et populaire.

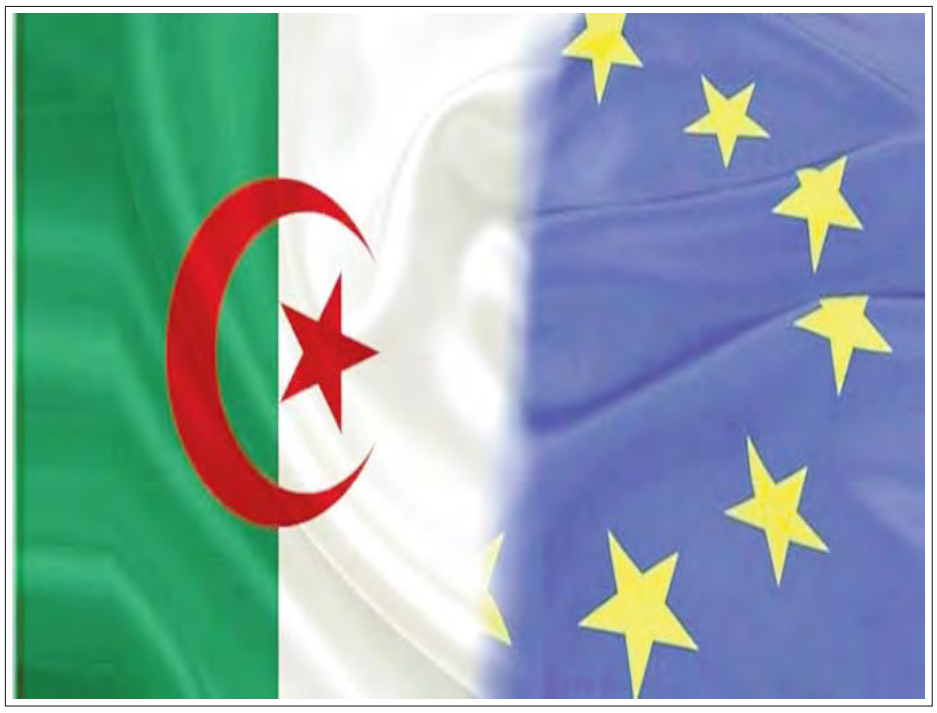

La LF2021 déterminera les détails du soutien de l'Etat aux entreprises impactées

Abdelmadjid Tebboune a souligné, dimanche soir à Alger, que la loi de finances pour 2021 précisera tous les détails du soutien financier de l'Etat aux entreprises économiques impactées par la pandémie du Covid-19. M. Tebboune a assuré que l'Etat indemnisera les entreprises économiques touchées par la pandémie, soulignant en même temps la nécessité de protéger les banques, à travers la loi, afin de leur permettre de jouer leur rôle dans ce domaine. Le chef de l'Etat a assuré également que «la loi de finances pour 2021 déterminera tous ces aspects», ajoutant que «les questions financières doivent être déterminées et contrôlées au centime près». À ce propos, le président Tebboune a précisé que «les entreprises économiques doivent s'abstenir de faire de fausses déclarations» en ce qui concerne les dommages subis pour bénéficier des mesures prises par les autorités publiques contre la propagation du coronavirus. Dans ce contexte, il a rappelé les mesures prises par l'Etat pour indemniser les entreprises touchées par la pandémie, notamment la réduction des impôts, la révision de leurs délais et la mise en place à leur profit de prêts bancaires sans intérêt.

«L'Algérie se dirige vers l'économie numérique, je serai intransigeant par rapport aux coupures d'internet»

Le Président Abdelmadjid Tebboune a affirmé qu'il serait «intransigeant» par rapport au problème de coupures d'internet qu'a connues récemment le pays, précisant que «l'Algérie se dirige vers l'économie numérique et ne saurait aller de l'avant sans un débit efficient». «Il est des problèmes que nous devons contrer, c'est là notre responsabilité. Je savais que la tâche n'était pas facile, mais les problèmes seront résolus progressivement», a indiqué M. Tebboune qui intervenait lors d'une entrevue avec des responsables de médias nationaux, diffusée dimanche soir. «Nous avons régressé dans plusieurs domaines et le problème de débit d'internet est scandaleux», a-t-il martelé, précisant que «le pays qui se dirige vers l'économie numérique, le e-commerce et le e-paiement ne saurait avancer à pas sûrs sans un débit internet fort et efficient». Le président de la République a promis, dans ce cadre, d'être «intransigeant» vis-à-vis de tels phénomènes, appelant à la nécessité de solutionner le problème de coupures d'internet, notamment au niveau des bureaux de poste et autres structures publiques fréquentées par les citoyens.

Yasmina Derbal / Ag.

Ressources en eau

Une commission pour développer le renouvelable au niveau des équipements énergivores

Une commission sera incessamment mise en place afin d'étudier l'ensemble des moyens de développer la consommation d'énergie à partir de ressources renouvelables au niveau des équipements hydrauliques énergivores, a indiqué le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki. En marge d'une réunion avec le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, en présence de cadres des deux secteurs et de représentants de Sonelgaz, M. Berraki a fait savoir qu'une commission sera incessamment mise en place afin d'évaluer les moyens et les opportunités disponibles pour équiper les grandes infrastructures hydrauliques de sources d'alimentation énergétique renouvelables. Selon le ministre, il s'agit également de réhabiliter un certain nombre d'équipements de production hydro-électrique à l'arrêt. «Nous avons des équipements hydro-électriques à l'arrêt que nous pouvons réhabiliter et remettre en service.» Les grands transferts d'eau et les barrages notamment étant de grands consommateurs d'énergie, «nous avons convenu de mettre en œuvre un plan de travail pour revoir l'efficacité énergétique et réduire les dépenses des entreprises responsables de ces infrastructures», a expliqué M. Berraki. Pour sa part, M. Chitour a fait savoir que l'objectif de ce projet est de faire un état des lieux et une évaluation des potentialités existantes en termes de production énergétique à partir du renouvelable. Cela passera, a-t-il indiqué, par «la revitalisation des petites centrales hydro-électriques». Le ministre de la Transition énergétique a insisté sur la nécessité de mettre en place des mécanismes pour «consommer moins en consommant mieux». «Il s'agit de savoir ce qui est possible de faire avec les barrages actuels pour trouver un mécanisme permettant d'intégrer des centrales hydroélectriques. On peut éventuellement lancer une étude avec l'université algérienne», a-t-il suggéré au cours de cette réunion. De plus, M. Chitour a souligné la nécessité de s'orienter vers le concept d'auto-consommation. C'est-à-dire, permettre au citoyen de produire sa propre énergie à travers des kits solaires et même recueillir l'eau des pluies pour sa propre consommation.

N. I.

Blida

Plus de 180 candidates inscrites au concours d'accès à l'École des Cadets de la Nation

Plus de 180 candidates de différentes wilayas ont été inscrites au concours d'accès à l'École des Cadets de la Nation Chahid Zemit Hamoud de la 1re Région militaire (RM) de Blida, a-t-on appris, ce dimanche, auprès du chef du bureau de communication, d'information et d'orientation de ladite école, le capitaine Yaha Yazid.

«Quelque 184 candidates dont la moyenne est égale ou dépasse les 17,60/20, ont été convoquées pour prendre part à ce concours, qui leur permettra d'accéder à l'une des 60 places pédagogiques en lice pour cette année scolaire 2020/2021», a indiqué le capitaine Yaha Yazid, en marge de l'ouverture de ce concours de 3 jours. Il a souligné la limitation des épreuves du concours de cette année, «à titre exceptionnel, et en raison de la conjoncture sanitaire traversée par le pays», aux «examens médicaux et psychotechnique, outre le test d'aptitude physique». Le responsable a signalé, à cet effet, l'annulation cette année des tests écrits dans les matières principales. «Ils seront remplacés par la prise en considération de la moyenne annuelle obtenue par le candidat durant l'année scolaire», a-t-il fait savoir. «Nous avons mobilisé tout les moyens préventifs nécessaires pour le bon déroulement de ce concours, qui intervient dans un contexte sanitaire exceptionnel», a assuré, pour sa part, le directeur de l'École, le colonel Messaoud Touil. Il a signalé la mise en place de toutes les mesures préventives pour éviter toute contamination par le Coronavirus, dont le respect de la distanciation physique, le port de la bavette et l'usage de gel hydro-alcoolique. De nombreuses candidates, approchées, se sont montrées très enthousiastes et optimistes quant à la possibilité d'obtenir une place dans cet établissement d'enseignement militaire. Parmi elles, Rihab (15 ans) une candidate de la wilaya de M'Sila, détentrice d'une moyenne de 17,88, qui a exprimé son «espoir profond de pouvoir accéder à ladite École pour réaliser son rêve de devenir médecin militaire», a-t-elle dit. Quant à Hadil de Bordj Bou-Arréridj, 18,40 de moyenne, elle a n'a pas caché son rêve de faire partie, à l'avenir, de l'élite des cadres de la Nation, en rejoignant cette École. Un rêve, également, partagé par Nour El Houda, une candidate de Djelfa, avec 18,06 de moyenne, qui souhaite faire partie des «cadres militaires qui veillent au service du pays», a-t-elle soutenu. À noter que l'École des Cadets de la Nation de

Blida est un Établissement d'enseignement secondaire, placé sous la double tutelle des ministères de la Défense et de l'Éducation nationales, assurant un enseignement de qualité supérieure à ses adhérents.

Arab M.

Les transporteurs de voyageurs inter-wilayas protestent

Les transporteurs de la wilaya de Blida ont répondu à l'appel à la grève de leurs représentants syndicaux de l'Union nationale des transporteurs algériens. Les propriétaires de bus se sont rassemblés à proximité de la gare routière de Blida, exigeant la satisfaction de leurs revendications sociales et professionnelles ainsi que la réouverture des lignes inter-wilayas, suspendues pour cause de crise sanitaire. Les protestataires sont revenus sur la plate-forme de leurs doléances, notamment celle qui concerne leur indemnisation de 50% de leur salaire suite à leur arrêt de travail forcé pendant la période de ladite pandémie, et leur exemption des taxes fiscales et vignettes automobiles pour l'an 2020. Ils ont également exigé la célérité dans le processus de paiement des chauffeurs et receveurs. Les contestataires ont menacé de pousser encore plus loin leur protestation et de manière toujours pacifique et réglementaire si leurs requêtes ne sont pas prises en compte.

Boumerdès

Le phénomène d'occupation des trottoirs par les commerçants reprend de plus belle

Sous prétexte de marquer la distanciation physique, des commerçants des quartiers du 11-Décembre-1960 (Les Coopératives) et des 350 Logements au chef-lieu de wilaya ont tout bonnement pris possession d'une partie du trottoir. Aux Coopératives, devenues le cœur commercial de la ville, un commerce de thé a agrandi sa salle en repoussant le comptoir jusqu'au passage des piétons au point qu'une seule personne peut difficilement passer alors qu'auparavant les deux sens de la voie étaient empruntés aisément. De ce fait, la salle se retrouve carrément sur le trottoir. Aucune observance de la distanciation physique n'est respectée, même pas le port de la bavette. Au quartier des 350 Logts, des marchands de fruits et légumes et des alimentations générales ont débordé leurs étals sur la voie publique. Des produits sensibles comme le pain et le lait sont ainsi exposés au soleil et à la poussière. Certes, les contrôleurs du commerce ont fort à faire pour obliger les commerçants à respecter les mesures de protection contre lae Corona, mais il ne faut pas non plus que la permissivité soit un relâchement sur les autres menaces sur la santé du consommateur; d'autant plus que la tendance actuelle de beaucoup de commerçants est dans la recherche du gain tous azimuts et à des prix souvent élevés au mépris d'un pouvoir d'achat sérieusement érodé.

Béjaïa

Peu d'étudiants à l'ouverture des amphithéâtres dans la matinée pour un enseignement en mode présentiel de dix jours

Programmée pour ce dimanche, la reprise des cours pour la clôture de l'année 2019-2020 a été plutôt timide pour ce premier jour, à l'Université Abderrahmane-Mira. Sur plus de 11 000 étudiants inscrits en première année Licence, ils n'étaient pas très nombreux à se présenter à l'ouverture des amphis dans la matinée pour un enseignement en mode présentiel de 10 jours, décidé en réunion du Conseil de direction élargi de l'Université, mercredi 16 septembre courant. Cette année a été très dure après plus de six mois «de repos forcé» pour cause de crise sanitaire, en témoignent certains étudiants. «Même si nous ne sommes pas restés totalement inactifs durant ces six derniers mois en téléchargeant des cours mis en ligne, reprendre les cours n'est pas chose aisée. Travailler à distance et seul, est différent, mais nous n'avons pas le choix. Il faut aussi savoir s'adapter. Rattraper tout un semestre en une si courte durée est impensable. On va essayer de faire ce qu'il faut durant ces dix jours, en espérant réussir à valider ce semestre». Des enseignants, intervenant à travers les ondes de la radio locale, ne semblent pas également convaincus par le nouveau protocole mis en place pour la clôture de l'année universitaire après six mois d'arrêt des cours. «Des cours sont mis en ligne pour les étudiants, mais cela ne suffit pas. Rattraper un programme de plus 15 semaines de cours en deux semaines est impossible, mais il faut dire que la situation sanitaire que traverse le pays avec cette pandémie, ne nous laisse pas tellement le choix. On est tenu de nous adapter, trouver les meilleurs moyens et essayer de faire l'essentiel pour surmonter cette situation», a fait observer, en substance, l'un des enseignants sur les ondes de la radio locale. Il convient de signaler qu'un protocole sanitaire a été mis en place au niveau de l'Université de Béjaïa afin d'éviter tout risque de propagation de ladite l'épidémie.

Université de Tizi-Ouzou

Une flotte de bus pour les étudiants résidants hors wilaya

Une flotte du transport universitaire sera consacrée au transport des étudiants de l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO), résidants dans d'autres wilayas à partir d'hier, a annoncé la direction de l'Université dans un communiqué.
Les wilayas concernées par cette mesure, qui vise à permettre à ces étudiants poursuivant leurs études au niveau de l'UMMTO et ayant des examens de rejoindre l'Université, sont Boumerdès, Bouira, Béjaïa, Bordj Bou-Arréridj et Alger. Les départs, est-il précisé de même source, se feront à partir des campus universitaires de chaque wilaya, à savoir, l'Université Akli Mohand-Oulhadj de Bouira, Abderrahmane-Mira de Béjaïa, M'hamed-Bougara de Boumerdès, Mohamed El Bachir-El Ibrahimi de Bordj Bou-Arréridj et Houari-Boumediène d'Alger.

Constantine

Mobilisation de plus de 100 agents administratifs pour la révision des listes électorales

Plus de 100 agents administratifs ont été mobilisés à travers les différentes délégations communales de la wilaya de Constantine afin d'assurer l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales, lancée, ce dimanche, en prévision du référendum sur la Constitution, prévu le 1er Novembre prochain, a indiqué le délégué de wilaya relevant de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).»

«Pas moins de 100 agents administratifs ont été réquisitionnés en coordination avec la Direction locale de la réglementation et des affaires générales (DRAG), pour veiller au bon déroulement de la phase d'actualisation des listes électorales, menée du 20 au 27 septembre courant», a précisé Mohamed Kaâouane, en marge du lancement de cette opération. Ces agents administratifs mobilisés procéderont à l'inscription, après présentation de justificatifs, sur les listes électorales de tout citoyen, ayant atteint dix-huit ans, le jour du scrutin, et également ceux ayant changé de lieu de résidence, ainsi qu'à barrer des listes électorales les personnes décédées, a-t-on détaillé, relevant que douze commissions communales, composées de 3 à 5 membres, installées par l'ANIE dans chaque Assemblée populaire communale (APC) seront chargées de contrôler cette phase «importante» dans le processus électoral. Les principales missions de l'ANIE consistent en «la sensibilisation des citoyens durant les huit prochains jours quant à l'impératif d'exercer leur droit de vote, selon le principe de la démocratie participative et d'organiser le référendum de manière à veiller sur la régularité de l'opération de vote», a fait savoir MMohamed Kaâouane. S'agissant de l'application du protocole préventif sanitaire durant les différentes étapes de l'exercice électoral, le même responsable a affirmé que toutes les précautions nécessaires se rapportant à la préservation de la santé des citoyens ont été prises en collaboration avec les directions de la santé et de la Protection civile, notamment la fourniture des moyens de protection et la mise en place du dispositif de distanciation sociale. Invité à se présenter aux urnes le 1er Novembre prochain, le corps électoral de la wilaya de Constantine, estimé à environ 608 071 votants lors des élections présidentielles du 12 décembre 2019, seront appelés à exercer ce droit constitutionnel à travers 214 centres et 1547 bureaux de vote», a-t-on noté. «Les cartes de votes seront remises aux nouveaux électeurs à l'issue de l'opération de révision des listes électorales, le 28 septembre prochain», signale-t-on de même source.

M. El-Hadi

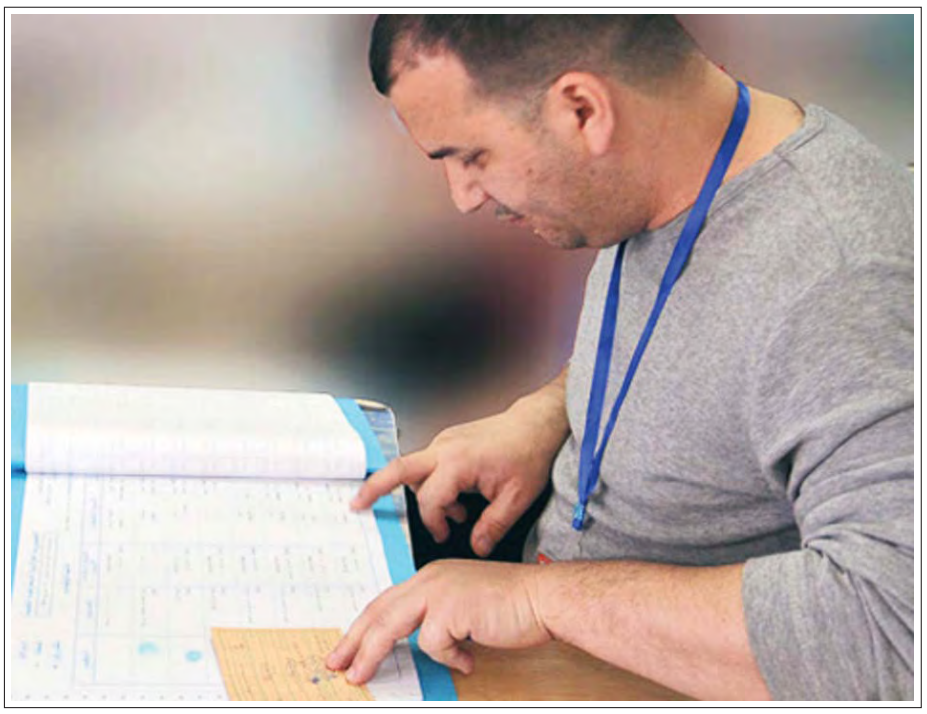

Souk Ahras

Nécessité d'associer la femme afin de «garantir un développement rural durable»

Les participantes à une rencontre, organisée, avant-hier, au siège de la Chambre d'agriculture de Souk Ahras, ont souligné la nécessité d'associer les femmes rurales pour «garantir un développement rural durable». Lors de cette rencontre, regroupant des femmes rurales et des ingénieures dans le domaine de l'agriculture, du développement rural et de l'environnement, Amel Adouani, présidente de l'Association nationale «Femme et Développement rural», a affirmé que cela requiert une structuration de cette catégorie de femmes au sein de coopératives et leur intégration au sein des conseils professionnels des filières agricoles pour faire progresser le secteur, considéré comme une alternative à la création de richesse. Amel Adouani a précisé, dans ce contexte, que cette rencontre vise principalement à créer un bureau de cette association à Souk Ahras, afin d'accompagner les femmes rurales et les mettre sur la voie du développement rural durable, en créant des micro-entreprises et en valorisant les produits de cette wilaya frontalière, agricole et touristique. Elle a aussi mis l'accent sur l'importance de structurer cette catégorie de femmes au sein des coopératives agricoles pour faciliter la commercialisation de leurs produits, jusqu'à l'exportation en plus d'accompagner les ingénieures au chômage. La présidente de l'Association nationale «Femme et Développement rural» a salué, en outre, la nouvelle orientation de la politique de l'État visant à accorder plus d'importance au rôle de la société civile pour rompre l'isolement et participer au développement des zones d'ombre grâce au travail de proximité et d'accompagnement, et ce, en coordination avec les collectivités locales, des divers dispositifs d'aide à l'emploi des jeunes et la Chambre locale d'agriculture. De leur côté, les femmes présentes à cette rencontre ont axé à leurs interventions principalement sur la «nécessité de développer et de valoriser les produits laitiers et leurs dérivés», eu égard au fait que la wilaya de Souk Ahras représente un bassin laitier par excellence, ainsi que les filières de la figue de Barbarie et du safran, notamment. Au cours de cette rencontre, un exposé a été présenté par Imène Zeghdani, propriétaire d'un projet pilote de culture d'orge hydroponique, ainsi que la culture en hydroponie (hors-sol et sans terre) de légumes et de fraises dans la commune de Drea (Souk Ahras).

Sétif

Plus de 320 candidates au concours d'accès à l'École des Cadets de la Nation pour le cycle secondaire

Pas moins de 322 candidates se sont présentées, ce dimanche, à l'École des Cadets de la Nation Chahid Ziad Abdelaziz dans la wilaya de Sétif, relevant de la 5e Région militaire (RM), pour passer le concours de passage au cycle secondaire au titre de l'année scolaire 2020-2021. En marge de ce concours dont le coup d'envoi a été donné par le commandant de l'École des Cadets de la Nation de Sétif, le colonel Abdelouahed Mohamed, le responsable de la cellule de communication et d'orientation de cette école, le lieutenant, Abbès Kettaf a indiqué que ce concours d'admission au cycle secondaire de l'année scolaire 2020-2021 s'étale sur 3 jours avec 322 candidates en lice. Les candidates devront durant cette période se soumettre à un examen médical complet ainsi qu'un examen psychologique en plus de passer un test d'aptitude physique avant de rejoindre l'école. Le lieutenant a, par ailleurs, relevé que l'École des Cadets de la Nation de Sétif s'impose «des conditions d'admission strictes où seules les élèves dont le niveau scolaire est excellent y sont admises», rappelant que cette école est placée sous la tutelle des ministères de la Défense et de l'Éducation nationales. Il a ajouté que «parallèlement au programme scolaire, les cadettes apprendront les règles de base de la discipline militaire à travers une formation paramilitaire adaptée, conjuguée à un programme complémentaire en éducation physique, civique et morale». Après l'obtention du baccalauréat, elles seront orientées, selon leurs moyennes et les besoins de l'ANP, vers les différentes écoles supérieures militaires, a-t-on encore expliqué.

À noter que l'École des Cadets de la Nation de Sétif a été inaugurée le 8 septembre 2015 avant d'être renommée, le 11 mai 2017 du nom Chahid Abdelaziz Ziad. Elle dispose d'une piscine semi-olympique, d'une salle omnisports, de plusieurs clubs culturels et d'autres infrastructures nécessaires au bon épanouissement des cadettes de la nation.

Université de Annaba

Plus de 12 000 étudiants concernés par la reprise des activités pédagogiques en présentiel

Pas moins de 12 000 étudiants inscrits en première année Master et en troisième année Licence dans différentes filières et spécialités ont repris, ce dimanche, les activités pédagogiques en présentiel à l'Université Badji-Mokhtar de Annaba, conformément au protocole sanitaire mis en place pour lutter contre la propagation de la pandémie du Covid-19, a-t-on appris auprès du recteur, Mohamed Manaâ. Ce responsable a indiqué que cette première étape des activités pédagogiques en présentiel devra préparer 6417 étudiants inscrits en licence et 6267 autres inscrits en Master aux examens programmés dans trois semaines. En plus de la mise à disposition de solutions hydroalcooliques, le port obligatoire du masque et le respect de la distanciation physique, le protocole sanitaire mis en place pour lutter contre la propagation du Corona impose de réduire le nombre maximal d'étudiants en classes et en salles de travaux pratiques à 25, a-t-il ajouté. Le même responsable a également fait savoir que : «Quarante-huit bus ont été mobilisés pour faciliter le retour des étudiants issus de neuf wilayas de l'Est du pays parmi lesquelles Tébessa, Oum El Bouaghi, Sétif et Batna vers les pôles universitaires d'El Bouni, Sidi Achour, Annaba et Sidi Amar. Ce protocole a aussi prévu la stérilisation des résidences universitaires et d'en limiter le nombre d'occupants à une seule personne par chambre», a-t-il conclu.

Youcef B.

Oum El Bouaghi

Le mur d'enceinte du lycée Zinaï à Aïn Beïda menace ruine

Tout le monde l'a constaté et les responsables ne font rien pour remédier la situation. En effet, le mur latéral gauche de l'enceinte du lycée Zinaï de la ville d'Aïn Beïda menace de s'écrouler d'un moment à l'autre. On s'est limité à inscrire sur ledit pan de mur la notion «Attention». Pourtant, cela fait des années que le mur en question s'est fissuré sur plusieurs points et commence à pencher vers l'extérieur, ce qui constitue un danger réel pour tout passant qui se hasarde à marcher sur le trottoir. Doit-on attendre qu'il y ait des victimes pour se manifester ?

Aïn Témouchent

Un hôpital seulement afin d'accueillir les malades du Covid-19 après une baisse du nombre de cas

La Direction de la santé et de la population d'Aïn Témouchent a gardé seulement l'Établissement public hospitalier «EPH» «frères Bouchrit» dans la commune d'El Amria en tant que structure de référence au niveau de la wilaya, afin d'accueillir les malades du Corona, après une baisse observée du nombre de cas, a annoncé le directeur du secteur, Djelloul Ouis.

Il a été décidé de ne préserver que cet établissement pour traiter les malades du coronavirus après que la prise en charge des malades se faisait également au niveau des deux établissements hospitaliers, Ahmed-Medeghri à Aïn Témouchent et Sidi Ayed dans la commune de Hammam Bouhadjar, en raison de la baisse considérable du nombre de cas atteints du Covid-19, a indiqué le responsable. L'EPH «Frères Boucherit» d'El Amria a été réservé afin d'accueillir les malades du coronavirus, depuis l'enregistrement du premier cas, dans la wilaya. Cet établissement est doté d'une capacité de 102 lits dont douze consacrés à la réanimation. La décision de s'en passer des hôpitaux d'Ahmed-Medeghri d'Aïn Témouchent et de Sidi Ayed à Hammam Bouhadjer a été prise sur la base d'enquêtes effectuées par les services d'épidémiologie et de médecine préventive, qui ont enregistré une baisse «palpable» du nombre de cas atteints dans la wilaya. Toutefois, les hôpitaux demeurent toujours en alerte dans le cas où il sera enregistré une hausse du nombre de cas atteints du Corona, comme l'a fait savoir Djelloul Ouis. Cette mesure permet l'activation du reste des services hospitaliers au niveau des hôpitaux d'Ahmed-Medeghri et Sidi Ayed, à l'exemple des blocs opératoires de chirurgie générale et du service épidémiologique, selon le directeur de la santé et de la population d'Aïn Témouchent. Le nombre de cas atteints du Covid-19, qui suivent le traitement actuellement au niveau de l'établissement hospitalier de la commune d'El Amria, est de 18.

Foudil K.

Oran

Reconversion de plus de 10 000 hectares de céréales en fourrages

Les agriculteurs de la wilaya d'Oran ont procédé à la reconversion de 10 635 hectares (ha) de céréales en fourrages, comme aliment de bétail, lors de la campagne moisson-battage des 2019-2020, à cause de la faible pluviométrie, a-t-on appris auprès de la Chambre d'agriculture de la wilaya. Ces superficies céréalières non moissonnées s'ajoutent aux 25 517 ha qui avaient été consacrés au pastoralisme en raison du déficit en pluviométrie, notamment durant les mois de février et mars derniers, période de croissance, a indiqué le secrétaire général (SG) de ladite Chambre, Houari Zeddam. Les bilans des chefs de subdivisions et délégations agricoles d'Oran relèvent que la superficie moissonnée durant cette saison a atteint 20 744 ha de différentes variétés de céréales, ce qui représente 40% de la superficie globale cultivée estimée à 53 476 ha contre 24 330 ha moissonnés sur un total de 53 652 ha de superficie emblavée l'an dernier, a fait savoir la même source.

Le non-respect des producteurs de céréales de l'itinéraire technique malgré les opérations de sensibilisation et de vulgarisation agricole a influé négativement sur la production céréalière, selon le SG de la Chambre agricole, faisant observer que certains travaux, à l'instar des labours profonds, l'usage des engrais et de phytosanitaires et le désherbage coûtent énormément à l'agriculteur, ce qui le pousse à réduire le recours à ces techniques. À cause de ces facteurs, il n'a été produit que 147 538 quintaux (qx) de diverses céréales durant la campagne moisson-battage 2019-2020 contre 212 000 qx durant l'année précédente, a expliqué Houari Zeddam, qui a fait savoir que la wilaya d'Oran a enregistré durant ces 2 ans, une baisse de la production de céréales, par rapport aux années précédentes particulièrement l'année 2012 où elle a dépassé un million de quintaux, «une année marquée par une bonne pluviométrie» .

Lehouari K.

Une enveloppe de 45 milliards de centimes pour réhabiliter les cités universitaires en prévision de la rentrée prochaine

En prévision de la rentrée universitaire, les résidences universitaires de la wilaya d'Oran ont bénéficié d'un programme de rénovation pour un montant de 45 milliards de centimes. Les travaux prévus ont trait à la restauration, la rénovation et la maintenance des équipements et des réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement et la plomberie. Les travaux vont toucher certains foyers, des douches, des salles de sports,... etc. D'importants travaux d'étanchéité et d'autres pour la réfection des restaurants et des sanitaires seront, aussi, entrepris. Récemment, plusieurs étudiants des cités universitaires se sont inquiétés de l'état de ces lieux d'hébergement. Intervenant sur les ondes de la radio locale, le responsable de la direction des œuvres universitaires de Bir El Djir, a indiqué que cette opération va toucher les résidences universitaires de la wilaya dont sept relevant de la direction de Bir El Djir. Le but de cette opération est d'améliorer les conditions d'hébergement dans ces résidences. Des opérations de rénovation ont été aussi entreprises par le passé. En 2015, les travaux ont touché 500 lits à la cité Zedour Brahim-Belkacem I et 435 lits à la cité Zoubida-Habib. Le ministère de l'Enseignement supérieur a fixé la date officielle de la reprise des cours universitaires en présentiel, pour le 19 septembre passé.
Rappelons que la reprise des cours universitaires en présentiel, en Algérie, a été effectuée avant-hier. À Oran l'Université d'Oran II Mohammed-Benahmmed a lancé la seconde phase de la reprise des activités pédagogiques. «Cette reprise est marquée par la présence physique des étudiants, afin de faire des révisions et de passer les examens. Elle se fera, par vagues, graduellement pour cause de la situation actuelle sanitaire exceptionnelle. L'Université d'Oran II a entrepris une série de mesures pour l'accueil de ses étudiants, un seul mot d'ordre : le respect des mesures barrières en groupes avec distanciation physique, prise de température frontale à l'entrée des salles, gel hydro-alcoolique, à la disposition de tous et des centres de lavages de mains à proximité des amphis. Le nombre effectif des étudiants sur place, sera réduit de tiers du nombre global d'étudiants, ce qui permettra la maîtrise des flux estudiantins sur le campus et qui donnerait, approximativement, 10 000 étudiants au lieu des 25 000 en temps normal», selon un communiqué de cette université.

L. K.

Quatre postes d'emploi créés par l'Association de Lutte contre la Toxicomanie «ALT»

L'Association de Lutte contre la Toxicomanie «ALT», implantée à Oran, a récemment crée une entreprise de livraison, avec quatre postes d'emploi, dans un premier temps, pour l'insertion socioprofessionnelle d'usagers de drogues en voie de désintoxication, a-t-on appris auprès des initiateurs de cette action. L'Association a acquis quatre motos grâce au don d'un bienfaiteur et a pu créer une sorte d'entreprise de livraison, avec en guise de lancement, quatre postes d'emploi au profit d'usagers de drogues, en cours de désintoxication et d'insertion, a expliqué Bendahou Rafik, responsable de la communication de ladite association. «Nous avons pu trouver un cadre juridique pour créer cette entreprise, sous la coupe de l'association, avec la condition de verser tous les bénéfices aux personnes que nous accompagnons dans leurs processus de désintoxication et d'insertion», a-t-il noté, estimant que la lutte contre la toxicomanie implique l'insertion socioprofessionnelle des victimes.

L. K.

Mostaganem

Installation de la présidente et du commissaire d'État du tribunal administratif

La nouvelle présidente du tribunal administratif de Mostaganem, Chaïb Thouria, a été installée, ce dimanche, dans ses fonctions, en remplacement de Saâd Chemloul Mohamed, affecté à d'autres fonctions.
Lors de la cérémonie, qui s'est tenue en présence des autorités locales, il a été également procédé à l'installation de Benhamida Abdelhaï, commissaire d'État auprès du tribunal administratif de Mostaganem, en remplacement de Ziani Abdallah, nommé président du tribunal administratif de Sidi Bel Abbès.
L'opération s'inscrit dans le cadre du dernier mouvement opéré par le chef de l'État dans le corps des présidents et commissaires d'État des tribunaux administratifs. La magistrature administrative en Algérie connaît ces dernières années un grand développement pour être au diapason des nouveautés sur la scène internationale, notamment dans les domaines de la modernisation de l'établissement judiciaire et de la formation des cadres judiciaires spécialisés dans le domaine, a indiqué Benhamida Chaïb Thouria occupait le poste de présidente de chambre à la cour de Mascara, avant d'être désignée, dans le cadre du dernier mouvement, à la wilaya de Mostaganem afin d'occuper le poste de présidente du tribunal administratif, alors que Benhamida Abdelhaï était commissaire d'État près le tribunal administratif de la wilaya de Médéa, avant d'être muté au tribunal administratif de Mostaganem, a-t-on fait savoir.

Transmission du Covid-19

Le point sur la faible contamination chez les enfants

La transmission du Covid-19 est toujours difficile à déterminer, notamment chez les enfants. Mais selon plusieurs études et avis, la contamination semble toujours très faible chez les jeunes enfants. De nombreuses questions relatives au coronavirus continuent de se poser et de diviser. Notamment la transmission du Covid-19 chez les enfants. Selon Robert Cohen, vice-président de la Société française de pédiatrie (SFP), «les enfants peuvent attraper le virus, mais beaucoup moins que les adultes. Ils peuvent le transmettre, mais beaucoup moins que les adultes. On peut comparer un jeune enfant sans masque à un adulte avec masque». Dans sa conférence de presse hebdomadaire ce jeudi, Olivier Véran a appuyé cette théorie en indiquant que «d'après les données de la littérature scientifique, le risque de transmission existe principalement d'adulte à adulte, d'adulte à enfant, mais rarement d'enfant à enfant, ou d'enfant à adulte. Cela signifie que les enfants, en primaire, en maternelle, en crèche, sont peu susceptibles de se contaminer entre eux et de contaminer les adultes autour d'eux». Pour le Dr Demonchy, interrogée par Var Matin, même analyse car «si les moins de 6 ans sont très sujets aux rhumes, rhinites, etc., on estime, selon les données actuelles, qu'ils sont peu enclins à attraper le Covid-19 et à la transmettre». Au-delà de cette question, d'autres interrogations se posent, notamment relatives aux différentes surfaces, aux aliments ou encore à la contamination par l'eau. Récemment l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a reconnu que des preuves émergeaient sur la transmission par l'air du coronavirus. «Nous reconnaissons que des preuves émergent dans ce domaine et par conséquent, nous devons être ouverts à cette possibilité et comprendre ses implications», a déclaré Benedetta Allegranzi, une responsable de l'OMS, lors d'une conférence de presse virtuelle mardi 7 juillet. «La possibilité d'une transmission par voie aérienne dans les lieux publics, particulièrement bondés, ne peut pas être exclue. Les preuves doivent toutefois être rassemblées et interprétées», a-t-elle poursuivi, recommandant le respect des distanciations et une ventilation efficace dans les lieux fermés. «Lorsque ce n'est pas possible, nous recommandons le port du masque», a-t-elle ajouté. Ces déclarations font suite à l'alerte lancée dans la revue *Clinical Infectious Diseases d'Oxford* par 239 scientifiques.

La transmission par les objets

Dans le *New England Journal of medecine*, des chercheurs ont démontré que le Covid-19 perdurait quatre heures sur le cuivre et le métal, 24 heures sur du carton, trois jours sur du plastique, quatre jours sur le bois et l'acier,

cinq jours sur du verre. De facto, les poignées de portes, les plans de travail et autres livres peuvent présenter des traces du virus. Ces surfaces, ce sont les «fomites» : tous les objets potentiellement porteurs de germes et qui peuvent poser des problèmes en matière d'hygiène dans la gestion du coronavirus. Cependant, ces conclusions sont à nuancer. D'une part, la majorité de ces études se basent sur la projection de gouttelettes d'eau, fortement chargées de virus SARS-CoV-2, sur différentes surfaces avec l'aide d'un aérosol. De fait, la charge virale est bien inférieure hors expérience en laboratoire. Selon un article publié dans le *Journal of Hospital Infection* «en dessous de 10 000 particules, le virus résiste moins de 5 minutes, quelle que soit la surface». Par ailleurs, la survie du virus n'induit pas nécessairement une contamination. La charge virale du virus «se réduit considérablement, jusqu'à 1000 fois», a expliqué sur Twitter Angela Rasmussen, docteur en virologie au sein de l'Université de Columbia à New York.

La transmission par les aliments et l'eau

La contamination d'un animal étant peu probable, la possibilité de transmission directe du virus par un aliment issu d'un animal contaminé a été exclue par les experts. En revanche, «une personne infectée peut contaminer les aliments en les préparant ou en les manipulant. Aussi, les chercheurs conseillent de cuire la nourriture, a minima, pendant quatre minutes à 63°C. Concernant une contamination par l'eau, les experts certifient que les différentes étapes de traitement protègent l'eau des virus, dont le coronavirus. Plusieurs méthodes de désinfection comme la chloration, l'ozonation, ou encore la désinfection par ultraviolets permettent d'éliminer tous les virus, dont le coronavirus. Il est précisé que le «risque lié au Covid-19 en lui-même ne justifie pas de surchlorer.» Une étude espagnole a également rassuré les plus inquiets à ce sujet. Le CISC (Consejo Superior de Investigaciones Científicas), principal conseil de recherches du pays, a écarté la possibilité que le virus se développe dans l'eau de mer, mais également dans celle des piscines grâce à la présence de produits désinfectants comme le chlore. L'étude attire malgré tout l'attention sur le fait que la baignade dans des eaux douces naturelles comme des lacs ou rivières s'avère plus à risque.

La transmission dans les restaurants

Selon une étude publiée le 10 septembre par les autorités sanitaires américaines, les traçages de contacts dans quelques États américains ont mis en évidence que les bars et les restaurants étaient à l'origine de nombreuses contaminations au Covid. Pour arriver à cette conclusion, les autorités ont fait remplir des questionnaires à environ 300 personnes venues se faire tester en juillet dans 11 hôpitaux américains, et dont la moitié a reçu un test positif, et l'autre moitié un test négatif. Selon les résultats, les cas positifs étaient deux fois plus nombreux à être allés au restaurant que les cas négatifs, dans les deux semaines précédant les premiers symptômes. Si l'étude doit être confirmée, cela confirme que la contagion dans les restaurants est beaucoup plus importante notamment à cause du non port du masque.

La transmission intra-utérine

Une étude française, publiée dans la revue scientifique *Nature Communications*, a confirmé la contamination intra-utérine au Covid-19. Pour ce faire, l'équipe de recherche a analysé le cas d'un bébé, de sexe masculin, né en France en mars et souffrant de symptômes neurologiques associés à la maladie. «Nous avons montré que la transmission de la mère au fœtus est possible via le placenta dans les dernières semaines de grossesse», a expliqué à l'AFP le docteur Daniele De Luca, de l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart (Hauts-de-Seine), auteur principal de l'étude. Après une batterie d'examens, il s'est avéré que la charge virale la plus importante a été trouvée dans le placenta. «Il est passé de là, à travers le cordon ombilical, vers le bébé, où il s'est développé», a indiqué le docteur De Luca. La spécialiste a rappelé : «Le principal message pour les femmes enceintes reste d'éviter l'infection, par le lavage des mains et la distanciation sociale.»

Comment éviter une contamination ?

Afin de pallier de possibles contagions, il faut respecter les gestes barrières et les règles d'hygiène traditionnelles. On conseille également de désinfecter les surfaces. En plus du nettoyage régulier, les surfaces qui sont fréquemment touchées avec les mains doivent être nettoyées et désinfectées deux fois par jour, notamment lorsqu'elles sont visiblement souillées. `Il s'agit par exemple des poignées de porte, des boutons d'ascenseur, des interrupteurs d'éclairage, des poignées de toilettes, des comptoirs, des mains courantes, des surfaces d'écran tactile et des claviers, est-il précisé. Les objets digitaux et en particulier les smartphones sont particulièrement visés. Apple a d'ores et déjà conseillé de les nettoyer avec des désinfectants ou des lingettes à 70% d'alcool isopropylique. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) indique également que «si vous pensez qu'une surface peut être infectée, nettoyez-la avec un désinfectant ordinaire pour tuer le virus». Le dosage de solvant recommandé est de quatre cuillères à café pour un litre d'eau. Il est conseillé de laver les draps et vêtements souillés à 60°C. Dans une page consacrée à la lutte contre les idées reçues sur le Covid-19, l'OMS indique par ailleurs que les «désinfectants à base d'eau de Javel ou de chlore, de solvants, d'éthanol à 75%, d'acide peracétique et de chloroforme» sont efficaces contre le virus.

Le Covid-19 impacte même les emoji

Les emoji sont au centre des messages texte de bon nombre d'utilisateurs. Chaque année, le catalogue de ces petits dessins augmente, sous la direction du Unicode Consortium. Voici les nouveautés attendues pour 2021. Tout au long de l'année, le Unicode Consortium travaille à sélectionner les prochains emoji et leurs variantes qui rejoindront le catalogue d'emoji «officiels» si l'on peut dire. Aujourd'hui, le Unicode Consortium dévoile une mise à jour relativement mineure qui ajoutera tout de même l'année prochaine pas moins de 217 nouvelles options à la liste déjà bien fournie. Emoji 13.1 proposera sept toutes nouvelles images : un cœur en feu, un cœur avec des bandages, une femme avec de la barbe, une personne de genre neutre avec de la barbe, un visage totalement exaspéré, un visage caché dans les nuages et un visage qui a l'air malade, avec des yeux en spirale. Pour le reste, il s'agit de nouvelles variantes de couleurs de peaux pour les emoji «couple avec coeur» et «couple qui s'embrasse». Bien qu'il n'y ait que sept nouvelles images pour 2021, ce sont tout de même sept de plus pour une année qui aurait pu n'avoir droit à aucune nouveauté. Le Consortium a en effet du repousser la sortie de son Unicode Standard annuel de six mois à cause du Covid-19 : Unicode 14.0, qui devait à l'origine sortir en mars 2021, sera finalement publié en septembre. Comme Emojipedia l'explique, cela signifie que les systèmes d'exploitation ne pourront pas incorporer les mises à jour Unicode 14.0 avant la toute fin de l'année prochaine, voire le début de l'année 2022. Dans son annonce, le Consortium explique que ses volontaires ont composé cette mise à jour pour que de nouveaux emoji puissent faire leur apparition avant 2022. Il déclare aussi que cette nouvelle sélection commencera à apparaître sur les appareils dans les mois à venir. À noter aussi, Emoji 13.0, avec les nouveaux dessins qui ont été dévoilés plus tôt cette année, n'a pas encore achevé son déploiement. Le Covid-19 impacte même les emoji !

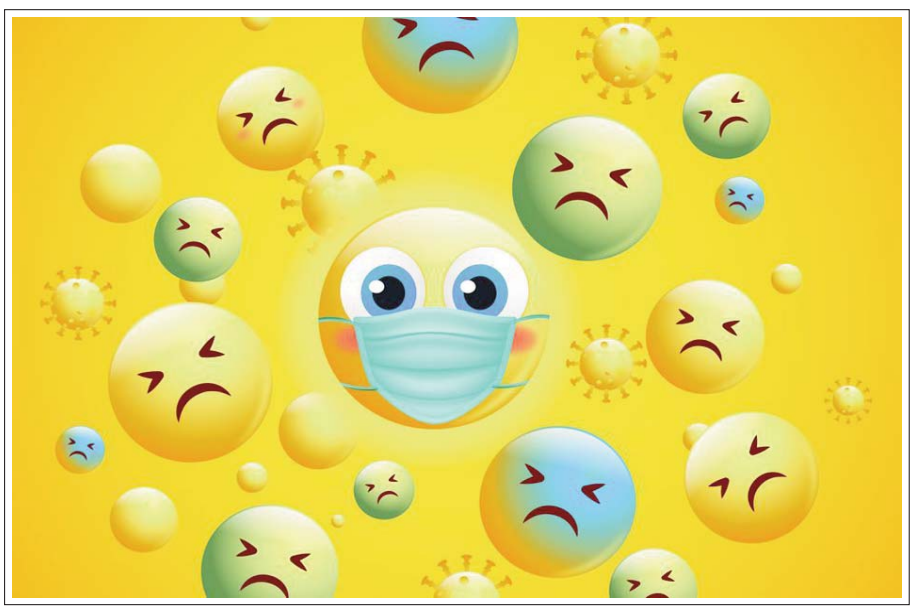

Coronavirus

Un impact économique «dévastateur» sur les populations les plus vulnérables, selon l'étude d'une ONG

La pandémie du Covid-19 a un impact économique «dévastateur» sur les populations les plus vulnérables au monde, déplacées ou vivant dans des zones de conflit, poussées à la faim ou à la déscolarisation, selon l'étude d'une ONG publiée, lundi.

Dans l'enquête «Spirale descendante» réalisée dans quatorze pays (Mali, Afghanistan, Venezuela...), le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) a indiqué que près de trois-quarts des quelque 1400 personnes interrogées font état d'une nette dégradation de leur situation à cause de la crise sanitaire. Selon cette enquête, 77% d'entre elles avaient perdu leur emploi ou vu leurs salaires diminuer depuis le mois de mars dernier, 70% ont dû réduire le nombre de repas dans leur foyer, et 73% se disent moins susceptibles d'envoyer leurs enfants à l'école à cause de leurs difficultés financières. «Les communautés les plus vulnérables du monde sont dans une dangereuse spirale descendante», a souligné le secrétaire général de NRC, Jan Egeland, dans un communiqué. «Déjà forcées de quitter leur domicile à cause de la violence, souvent avec des droits limités au travail ou à l'accès aux services gouvernementaux, l'impact économique de la pandémie les pousse à la catastrophe», a-t-il fait valoir. Avant même l'épidémie, l'ONU s'inquiétait de l'aggravation de la faim dans le monde. Selon un rapport annuel publié en juillet, près d'un humain sur neuf souffrait de sous-alimentation chronique en 2019, une proportion appelée à augmenter en raison du Covid-19. L'enquête de NRC a été réalisée auprès de 1413 personnes dans ces 14 pays : Afghanistan, Colombie, Irak, Kenya, Libye, Mali, Ouganda, Venezuela, Somalie, République démocratique du Congo, Liban, Jordanie, Burkina Faso et le Yémen.

L'Agence internationale de l'Énergie atomique

Ouverture des travaux de la Conférence générale de l'AIEA

Les travaux de la Conférence générale de l'Agence internationale de l'Énergie Atomique (AIEA) débuteront, lundi à Vienne, et se poursuivront jusqu'au 25 septembre courant. La réunion cette année de l'organe directeur de l'AIEA, qui se tient dans un contexte particulier marqué par la pandémie du Covid-19, alternera à la fois le format présentiel forcément limité, et le live-streaming. Selon les organisateurs, l'ordre du jour de cette session se décline en plusieurs axes, dont la sûreté nucléaire et radiologique et les moyens de renforcer les activités de l'AIEA dans les domaines de la science, de la technologie et des applications nucléaires, ainsi que l'application des garanties de l'AIEA au Moyen-Orient et en République populaire démocratique de Corée. Les délégués examineront le rapport sur la coopération technique, le rapport annuel et les états financiers de l'AIEA pour 2019, ainsi que la mise à jour du budget de l'Agence pour 2021. Durant cette session de la Conférence générale, trente-neuf manifestations parallèles se tiendront en ligne et une partie d'entre elles seront également accessibles au public. Destinées à mettre en relief les travaux menés à l'AIEA et dans les États membres au moyen de techniques nucléaires, ces rencontres prévoient notamment des focus sur les applications possibles des approches reposant sur l'intelligence artificielle en science nucléaire, la contribution de la médecine nucléaire au traitement du cancer par radiothérapie, et la protection des ressources en eau dans le monde contre la surexploitation et la contamination.
Cette session prévoit également un forum scientifique de deux jours sur «l'électronucléaire et la transition vers une énergie propre». Ce forum examinera, entre autres, l'apport de l'énergie nucléaire aux efforts visant à juguler l'impact des changements climatiques, les particularités des réacteurs innovants et les méthodes de construction, la façon dont l'électronucléaire peut contribuer à la décarbonisation profonde, la gestion, l'entreposage et le stockage définitif du combustible nucléaire usé, et les principaux obstacles entravant le recours accru à l'énergie nucléaire dans la transition mondiale vers une énergie propre.

Sahara Occidental

L'atermoiement dans l'application du droit international entrave le processus de règlement

L'expert en relations internationales, Mustapha Saïdj a affirmé, lundi, que l'atermoiement dans l'application des règles du droit international et la définition d'une politique sécuritaire internationale favorable aux pays titulaires du droit de véto au Conseil de sécurité international ont entravé le processus de règlement du conflit au Sahara Occidental et privé le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'organisation d'un référendum. Dans un entretien à la presse, à l'occasion du 39 anniversaire de la Journée internationale de la paix, le professeur Mustapha Saïdj a souligné que «l'atermoiement dans l'application des règles du droit international, dû au rapport des forces au sein du Conseil de sécurité international et la dictature caractérisant la définition d'une politique sécuritaire internationale favorable aux pays titulaires du droit de véto, sont autant de facteurs ayant entravé le processus de décolonisation pour l'indépendance du Sahara Occidental».«Bien que le Sahara occidental soit une question de décolonisation comme stipulé dans la résolution historique 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU de 1960, inscrite à l'ordre du jour de la 4e Commission de l'ONU, et en dépit de la mise en place, depuis 1991, d'un mécanisme diplomatique et politique sur le règlement du conflit au Sahara Occidental occupé, le Maroc qui occupe illégalement le territoire du Sahara Occidental, soutenu par la France et l'Espagne, œuvre, au sein du Conseil de sécurité, à entraver le processus d'organisation d'un référendum sur l'autodétermination et l'indépendance».

Les options de règlement pacifique subsistent

En dépit des tentatives de l'occupant marocain de se soustraire à la légalité internationale, Pr Mustapha Saïdj a estimé qu'«il était possible de relancer le processus de règlement de la question sahraouie en faisant prévaloir les options de règlement pacifique et arracher ainsi son droit à l'indépendance», avertissant que «l'atermoiement à désigner l'Envoyé onusien et l'impuissance de la communauté internationale à relancer le processus de règlement mettent les Sahraouis devant toutes les options, d'autant que le Front Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui, a affirmé lors de son dernier congrès qu'il ne comptait pas recourir, à l'avenir, aux options pacifiques de l'ONU, après l'échec de cette organisation à instaurer la paix et la sécurité dans la région sahraouie au sein de l'espace africain».

USA

Une enveloppe empoisonnée envoyée à Donald Trump, un suspect arrêté

Un suspect a été interpellé après l'envoi d'une enveloppe contenant un poison, de la ricine, et adressée au président américain Donald Trump, ont annoncé, dimanche, les autorités. «Je confirme qu'une arrestation a été faite au Peace Bridge à Buffalo, New York», a déclaré Aaron Bowker, un responsable des douanes, en référence à un pont qui relie le Canada à l'État de New York. «L'enquête est en cours», a-t-il ajouté. Le suspect est une femme qui portait une arme à feu lorsqu'elle a été arrêtée, selon des médias américains. Un responsable du gouvernement, sous-couvert de l'anonymat, a précisé qu'une comparution devant la justice était prévue ce lundi. La presse américaine avait fait savoir, samedi, que les autorités avaient intercepté une enveloppe contenant de la ricine et adressée à Donald Trump. La lettre avait été découverte plus tôt dans la semaine et n'avait pas été acheminée jusqu'à la Maison-Blanche, selon le quotidien *New York Times* et la télévision CNN. Le journal avance que la lettre aurait été postée depuis le Canada. Le courrier adressé à la Maison-Blanche est d'abord inspecté puis trié dans des dépôts près de Washington. Selon CNN, le contenu de l'enveloppe a été testé plusieurs fois dans l'un de ces dépôts, avec confirmation de la présence de ricine.
La ricin, qui est produite par le traitement des graines de ricin, est mortelle même en doses infimes si elle est avalée, inhalée ou injectée, provoquant une défaillance des organes. Il n'existe aucun antidote.

Nigeria

Le gouverneur Godwin Obaseki, réélu, dimanche, dans l'État d'Edo

Le gouverneur Godwin Obaseki, un transfuge du parti au pouvoir au Nigeria, passé dans l'opposition, a été réélu, avant-hier, dans l'État d'Edo, au terme du premier scrutin tenu dans le pays depuis le début de la pandémie du Corona. Godwin Obaseki et le Parti démocratique populaire (PDP) ont remporté le scrutin de samedi avec 307 955 voix contre 223 619 pour son adversaire Osagie Ize-Iyamu, qui représentait le Congrès des progressistes (APC), le parti du président Muhammadu Buhari. En 2016, Godwin Obaseki avait été élu gouverneur de l'État d'Edo sous la bannière de l'APC, mais il a fait défection pour rejoindre l'opposition après avoir été empêché de se présenter à un second mandat par son parti. Les membres des forces de sécurité nigérianes étaient déployés en nombre pour encadrer ce scrutin, qui s'est déroulé sans débordements. Le port du masque était obligatoire pour participer à cette élection, la première a être organisée au Nigeria depuis le début de la pandémie du Covid-19, qui a officiellement contaminé plus de 57 000 personnes et fait plus de 1100 morts dans le pays. Seize États sur les 36 que comptent le Nigeria sont désormais dirigés par des gouverneurs appartenant à l'opposition.

Arabie Saoudite

Riyad enregistre 483 nouveaux cas de Corona, sa plus faible hausse journalière en 5 mois

L'Arabie Saoudite a signalé, dimanche, quatre-cent-quatre-vingt-trois nouveaux cas de Covid-19, ce qui représente la plus faible augmentation quotidienne enregistrée dans le royaume depuis la mi-avril, et porte le nombre total de cas confirmés à 329 754, a rapporté l'Agence de Presse saoudienne (SPA). Le nombre d'infections actives a quant à lui chuté de plus de 75% par rapport à ce qu'il était durant le pic de l'épidémie, tombant à 14 830. Parmi ces patients, 1138 se trouvent dans des unités de soins intensifs, a éclaré la SPA, citant le porte-parole du ministère saoudien de la Santé, Mohammed Abdulaali. Le ministère saoudien a également signalé 27 décès supplémentaires et 1009 nouvelles guérisons, faisant passer le nombre total de décès à 4485 et le nombre total de guérisons à 310 439. La semaine dernière, l'Arabie Saoudite a annoncé que les restrictions sur les départs et les arrivées des citoyens saoudiens seraient levées à partir de janvier 2021.

Ahsene Saaid / Ag.

Décès

L'icone du malouf Hamdi Bennani n'est plus

L'icone de la musique malouf, le chanteur et musicien Hamdi Bennani est décédé, ce lundi, à l'âge de 77 ans. Surnommé l'ange blanc en référence à son violon blanc qu'il n'a jamais quitté, Hamdi Bennani, Mohamed Cherif Bennani de son vrai nom, est né à Annaba en 1943 dans une famille de musiciens qui l'a initié à la musique andalouse et à l'école du malouf. Dans son enfance il était entouré de son oncle M'hammed El Kord et de son grand-père Mustapha, musiciens et maître du malouf. Après avoir été primé dans un concours de chant, c'est au théâtre de Annaba qu'il se fait connaître en 1963 avant la première apparition à la télévision 3 ans plus tard. Connu pour avoir révolutionné ce genre musical en introduisant des instruments nouveaux et des influences d'autres musiques, Hamdi Bennani a chanté dans de nombreuses villes du monde où il a représenté avec une grande élégance la culture et la musique algérienne. En 2017 il avait reçu la médaille de l'Ordre du Mérite national au rang de «Ahid» à l'occasion de la Journée nationale de l'Artiste.

M. Toumi

Langue arabe

Signature d'une convention entre l'ANVREDET et le CRSTDLA

Une convention de partenariat entre l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET) et le Centre de recherche scientifique et technique pour le développement de la langue arabe (CRSTDLA) sera signé, ce jour à Alger, a indiqué l'ANVREDET. La convention, qui sera signée par la directrice générale de l'ANVREDET, Nedjoua Demmouche Mounsi, et le directeur du CRSTDLA Mourad Abbas, porte essentiellement sur «la valorisation des résultats de recherche et du développement technologique, l'accompagnement et le soutien via l'étude, la création des startups, le conseil et l'expertise et la formation». À travers cette convention, les deux parties établiront «une collaboration scientifique et technique dans les domaines d'intérêt communs relevant de leurs compétences respectives». Les axes importants de la coopération se déclinent notamment par l'échange d'expertise, l'intégration des experts du CRSTDLA dans les comités d'évaluation de l'ANVREDET pour l'évaluation des projets, la mise en place d'un réseau de veille technologique, la formation, l'étude en commun des projets susceptibles de faire l'objet d'une valorisation économique à travers la création de startups et la mise en commun des moyens pour l'organisation d'événements se rapportant aux métiers des deux parties. Cette convention de partenariat implique la réalisation d'actions conjointes et concertées dans les domaines de la recherche et développement. Il s'agit notamment de l'organisation de réunions autour des thématiques en relation avec les domaines d'activités des deux établissements, la mise en œuvre de programmes de formation, l'étude, en commun, des projets susceptibles de faire l'objet d'une valorisation économique à travers la création d'entreprise et l'accompagnement des ingénieurs et chercheurs pour la concrétisation de leurs projets d'innovation. Dans le cadre de cette convention, «l'ANVREDET s'engage à mettre l'incubateur de l'Agence à la disposition des chercheurs et des ingénieurs du CRSTDLA afin de développer des thèmes de recherche et d'étude dans le processus d'incubation des projets en matière d'étude du projet, d'élaboration du business plan, la valorisation, l'entreprenariat et l'innovation. Elle s'engage aussi à organiser des formations sur la propriété intellectuelle et l'accompagnement, l'intégration des chercheurs et les ingénieurs porteurs de projets innovants et créatifs dans les différents événements organisés par l'Agence. L'ANVREDET doit aussi organiser des séminaires et conférences techniques destinés à traiter un thème de travail ou de recherche d'intérêt commun, répondre à toute demande d'information nécessaire à la réalisation des actions faisant l'objet de la présente convention. Il sera aussi question de la prise en charge et l'animation des «Challenges Days», des «Startup Week-end» ou des «Marathon Days» dans le but de promouvoir la culture de l'entreprenariat sous toutes ces formes auprès des étudiants. Pour sa part le CRSTDLA s'engage notamment à mettre ses compétences au service des activités de recherche et de développement technologique autour d'applications innovantes en conformité avec la stratégie de l'ANVREDET, inviter les cadres de l'Agence à prendre part aux Journées et manifestations scientifiques organisées par le CRSTDLA et associer l'ANVREDET aux programmes des Journées d'information au sein de ses structures.

Oum El Bouaghi

Le wali se penche sur l'état de santé du chanteur chaoui Djamel Sabri

Le wali d'Oum El Bouaghi, Zineddine Tibourtine, a reçu, ce dimanche, au siège de son cabinet, le chanteur chaoui, Djamel Sabri, surnommé «Joe», et promis de se pencher sur son état de santé, ont rapporté les services de la wilaya. Le chef de l'exécutif a rendu visite ces derniers jours à l'artiste Djamel Sabri à son domicile, à Oum El Bouaghi, afin de s'enquérir de son état de santé, ont-ils indiqué, à ce propos. Le chanteur, qui a confié au wali d'attendre le retour de son médecin de l'étranger pour commencer le traitement, souffre d'une maladie des yeux. Célèbre interprète des chansons chaouis «Bachtoula» et «Amghar», Djamel Sabri qui s'est absenté de la scène artistique ces dernières années, reste l'un des chanteurs les plus connus pour avoir conjugué des chansons berbères à un timbre musical moderne. Pour rappel, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a récemment exprimé sa solidarité avec le chanteur Djamel Sabri, souhaitant le voir retrouver ses fans plus fort qu'auparavant, à travers un post sur sa page officielle Facebook, disant : «Nous sommes avec vous et à vos côtés aigle des Aurès jusqu'à ce que vous reveniez à votre art et à votre public, plus fort que toutes les maladies. Que Dieu vous protège.»

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère des Travaux Publics

Direction des Travaux Publics
de la wilaya de Béjaïa

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 19/2020 SUITE A LA RÉALISATION DU PROJET DE MARCHÉ

Conformément au décret présidentiel N°15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des travaux publics de la wilaya de Bejaia identifiée sous le numéro fiscale (NIF) N° **408015000006082** lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec exigence de Capacités Minimales relatif aux projets :

Programme : Fonds National Routier et Autoroutier

Projet :

Lot N°03 : Réhabilitation de la route CW04 vers Melloulith sur 1 Km commune de Timezrit

Seules les entreprises justifiant d'un certificat de qualification et de classification professionnels **Catégorie quatre (IV) ou plus** activité principal travaux publics et ayant au moins réalisé dans les cinq (05) dernières années un projet similaire (Aménagement, revêtement, modernisation, renforcement, réhabilitation sur CC ou CW ou RN) appuyé d'attestation délivrée par le maitre de l'ouvrage sont autorisées à soumissionner.

Peuvent retirer le dossier d'offres auprès de la direction des travaux publics (DTP), sise au 5 Boulevard des frères BOUAOUINA Bejaia.

Les offres doivent parvenir sous pli principal scellée et anonyme et portant la seule mention :

2ème Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, Avec exigence de Capacités Minimales N°19/2020
Suite à la résiliation du projet de marché

Programme : Fonds National Routier et Autoroutier

Projet :

Lot N°03 : Réhabilitation de la route CW04 vers Melloulith sur 1 Km commune de Timezrit

-A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres-

Adressé à : Monsieur Le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Bejaïa, 05 Boulevard des frères BOUAOUINA -BEJAIA- 06000.

Cette enveloppe principale anonyme abritera trois autres enveloppes scellées.
La première enveloppe contenant l'ensemble des pièces du dossier relatives à l'offre technique et ne comportant aucune inscription autre que «offre technique» et le nom de l'entreprise, la deuxième contenant les pièces relatives à l'offre financière et ne comportant aucune inscription autre que «offre financière» et le nom de l'entreprise. et la troisième enveloppe contenant le dossier de candidature et ne comportant aucune inscription autre que «dossier de candidature» et le nom de l'entreprise.

Le dossier de candidature ainsi que les offres technique et financière contiendront les documents suivants exigés par l'instruction aux soumissionnaires :

I-Le dossier de candidature :
01-Déclaration de candidature
02-Déclaration de probité
03-Les statuts pour les sociétés
04-Moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années et les références bancaires
05-Certificat de qualification et de classification professionnelle
06-Justification légal de dépôt des comptes sociaux, pour l'entreprise en cas de raison sociale
07-Procès verbal conjoint de visite de site
08-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
09-Moyens humains accompagnée de pièces justificatives
10-Moyens matériels accompagnée de pièces justificatives
11-Référence professionnelle (attestation de bonne exécution en nombre de projets réalisés similaires durant les cinq (05) dernières année
12-Planning des travaux

II- Offre technique
01-La déclaration à souscrire
02-L'instruction au soumissionnaire
03-Cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite «Lu et accepté»

III- Offre financière:
01-La lettre de soumission
02-Le bordereau des prix unitaires (BPU)
03-Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

- La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou au BOMOP à 12 heures. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis des offres techniques et financières aura lieu en séance publique le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres, au siège de la Direction des Travaux Publics à 14 heures.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

L'Echo d'Algérie : 22/09/2020 **Anep : 2016 014 982**

NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or	021 54 25 62

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33
- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites
0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja
0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

TF1

21h05 : Good Doctor

Morgan et Claire prennent en charge un jeune patient de 12 ans, atteint d'un cancer des yeux, et qui va devenir aveugle après son opération. Elles lui offrent quelques moments amusants en cachette de ses parents afin de lui donner la force d'affronter l'opération. Au moment où il se décourage,...

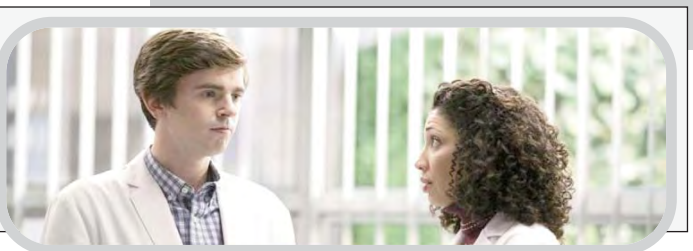

20h50 : Enquête de santé — 5

Omniprésents dans les boîtes à pharmacie, les médicaments antidouleurs peuvent pourtant être dangereux. En première ligne, le paracétamol, souvent perçu comme anodin peut se révéler particulièrement toxique...

22h25 : Géopolitique — arte

Depuis quatre mois qu'il est soigné à Nahariya, centre médical israélien de Tsfat, à l'ouest de la Galilée, Majid, un jeune Syrien au visage bandé après avoir eu la mâchoire arrachée par un tir de sniper dans son pays en guerre, est un peu devenu la mascotte du service...

23h00 : Scorpion — W9

Une grosse compagnie sur le point d'organiser le premier vol spatial habité demandé à Scorpion de rendre fonctionnel un accélérateur conçu à partir d'une invention de Walter. Alors que ce dernier intervient à bord de la fusée, un orage éclate et la foudre actionne le système de décollage...

19h10 : Grey's anatomy - Plan B — TF1 SÉRIES FILMS

Le père de Callie vient à l'hôpital pour faire la connaissance de George. Callie a demandé à George d'oublier leurs différends le temps de la visite de son père. Elle ne souhaite en effet pas le peiner, lui qui ne rêve que d'une chose : rencontrer le mari de sa fille, qu'il pense aimant et dévoué...

21h05 : Identité secrète — NRJ 12

Nathan Harper, un adolescent, souffre de cauchemars récurrents. Un jour, alors qu'il prépare un devoir sur les disparitions d'enfants avec sa camarade de classe Karen, il remarque, sur un site spécialisé, la photo d'un enfant, Steven Price, qui lui ressemble étrangement...

19h10 : Hawaii Five-0 — 6ter

Le président du prestigieux championnat de surf de la côte nord d'Hawaii est assassiné aux yeux de tous, le jour de l'inauguration de l'événement. Steve, Danny et Chin enquêtent sur le territoire des chasseurs ancestraux, d'où le coup de feu est parti. De son côté,...

22h50 : Ghost Rider — RTL9

Johnny Blaze, un jeune cascadeur, s'apprête à s'enfuir avec Roxanne, la femme dont il est amoureux, quand l'annonce de la maladie incurable de son père le fait changer d'avis. Il fait la connaissance d'un homme étrange qui prétend pouvoir guérir l'auteur de ses jours à la condition...

21h05 : Sous-marin La Minerve — RMC STORY

Le 27 janvier 1968, le sous-marin «La Minerve» coule au large de Toulon avec 52 membres d'équipage à son bord. Pendant plus de 50 ans la disparition de ce sous-marin est resté un véritable mystère. Ce n'est qu'en juillet 2019 que le bâtiment a été retrouvé au large de Toulon,...

EN

Quels adversaires et quelle liste pour Belmadi ?

La date Fifa approche à grands pas et c'est toujours le flou à propos du prochain stage de l'équipe nationale. Jusqu'à hier, il n'y avait rien d'officiel du côté de la FAF.

Certes des informations insistantes évoquent la tenue d'un match amical contre le Cameroun aux Pays-Bas, confirmées par le secrétaire général de la Fécafoot, Benjamin Didier Banlock. Toutefois, on ne sait toujours pas si les autorités néerlandaises vont autoriser que la rencontre se déroule sur leur territoire. Avec la propagation du nouveau coronavirus ces derniers jours, notamment en Europe, il n'est pas sûr que les Pays-Bas ouvrent ses frontières pour des équipes étrangères. Il faut savoir, par ailleurs, que les Lions indomptables ont déjà programmé une rencontre contre le Japon pour le 9 octobre. S'ils doivent affronter par la suite les Verts, ça sera probablement le 12 ou le 13 octobre. C'est un peu compliqué tout ça, avec beaucoup de si…D'autant qu'on parle par ailleurs d'une probable deuxième rencontre contre le Ghana…en Turquie, alors que d'autres ont évoqué l'Angola. Tout cela n'est pas trop sérieux, qui plus est, pour une équipe championne d'Afrique en titre. Les Verts ne devraient pas connaître ce genre de problèmes, eu égard à leur nouveau rang et leur statut. Malheureusement, il faut le dire, la FAF n'est pas au niveau de son équipe. Ce n'est pas la première fois que l'EN se trouve, ainsi, dans l'expectative. Le staff technique ne sait pas à quel saint se vouer et doit composer avec les atermoiements de la Fédération. En attendant que les choses s'éclaircissent et le concret, le sélectionneur national Djamel Belmadi, prépare sa prochaine liste qui devrait connaître quelques nouveautés, selon des indiscrétions. Une chose est sûre, ceux qui sont actuellement sur le flanc, comme Youcef Belaïli et Djamel Benlamri ne devraient pas être appelés. De son côté, Youcef Atal, qui s'est blessé ce dimanche lors du match contre le PSG, son retour en sélection est du coup compromis. Tout dépend en fait de la nature de sa blessure et son évolution dans les prochains jours. Son coéquipier en club, Hicham Boudaoui est quant à lui forfait pour le prochain regroupement. Tout comme Islam Slimani, toujours à la recherche d'un club pour rebondir. Il faut dire que les Algériens en activité en ce moment et dont le rendement est plus ou moins satisfaisant, ne sont pas très nombreux. On peut citer à ce propos, Baghdad Bounedjah, égal à lui-même, Andy Delort, auteur d'un doublé, ce week-end et un degré moindre Sofiane Feghouli. Il reste le cas de la coqueluche des Verts, Riyad Mahrez qui vient juste de reprendre les entraînements après une période de convalescence, après avoir été déclaré positif au Covid- 19. Belmadi va-t-il le convoquer pour le prochain stage ? Quel est par ailleurs le sort des joueurs du cru à l'arrêt depuis le mois de mars ? Beaucoup d'interrogations autour de la liste des Verts. Le sélectionneur national aura probablement beaucoup de mal à la composer. C'est une occasion peut-être d'appeler de nouveaux capés pour les tester. D'autant qu'il n'aura pas d'autres occasions pour le faire.

Ali Nezlioui

Ligue 1 : USM Alger

L'entraîneur Ciccolini inquiet de l'état de forme de ses joueurs

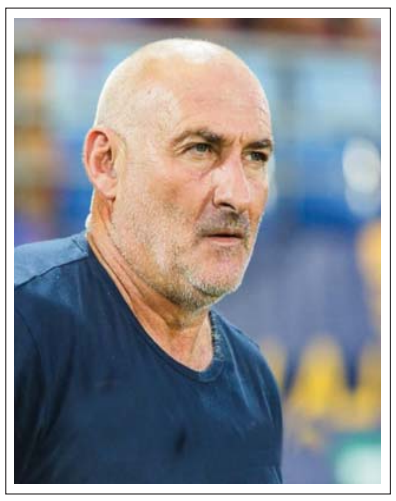

Le nouvel entraîneur de l'USM Alger, François Ciccolini, s'est montré inquiet de l'état de forme physique de ses joueurs qui viennent de reprendre les entraînements après six mois d'arrêt en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). «Notre plus grand problème est de voir dans quel état physique allons-nous trouver les joueurs. On va faire en sorte de les remettre sur pied le plus vite possible», a déclaré Ciccolini dans une vidéo postée sur la page Facebook du club. L'entraîneur corse a rallié dimanche Alger en compagnie des nouvelles recrues et des membres de son staff technique, à bord d'un avion spécial affrété par le club. «Je suis très content d'être ici malgré les conditions difficiles (liées au Covid-19). Lors des deux premières semaines de travail, on a mis au point un programme avec très peu d'intensité, puis nous allons augmenter la charge lors de la 3e semaine», a-t-il fait savoir. Mais d'abord, Ciccolini, son staff et les nouveaux joueurs doivent se mettre en isolement pour une semaine dans un hôtel de la capitale selon le protocole sanitaire en vigueur. Après leur sortie de confinement, ils rejoindront le reste de l'effectif pour un stage prévu du 11 au 25 octobre à Mostaganem, avec au menu des matches amicaux. Ciccolini (58 ans) a été désigné nouvel entraîneur de l'USMA le 5 août dernier, en remplacement de Mounir Zeghdoud, dont le contrat n'a pas été prolongé. Le technicien français sera secondé dans sa mission par Benaraïbi Bouziane (entraîneur-adjoint), alors que le poste d'entraîneur des gardiens a été confié à l'ancien portier international Mohamed Benhamou. Le préparateur physique étant le Français Nicolas Baup.

Bessa N.

JS Saoura

Ighil prolonge son contrat pour une année

Ayant rejoint le club de la JS Saoura lors du mercato hivernal, l'entraîneur, Meziane Ighil, a renouvelé hier son contrat, pour une saison supplémentaire selon un communiste publié sur le site officiel du club. La direction de la JSS a expliquée cette démarche par : «les bons résultats du club réalisés sous la houlette de Meziane Ighil lors de la précédente édition du championnat avant que celle-ci ne soit interrompue à cause de la pandémie de coronavirus », précise la même source. Une saison conclue à la 6e place du classement avec 33 points au compteur. «Je suis heureux de poursuivre l'aventure avec la JSS. Je vais déployer tous les efforts nécessaires pour réussir de meilleurs résultats au cours du prochain exercice», a fait savoir l'ancien sélectionneur des Verts.
Concernant le programme de préparation, Ighil a assuré que toutes les dispositions ont étés prises en vue de la nouvelle saison qui débutera dans quelques semaines. «Nous avons établi une feuille de route bien définie, s'étalant du premier stage programmé à Béchar jusqu'à la première journée de championnat», rapporte-t-on de même source. La direction de la JSS a engagée jusque-là trois nouveaux joueurs dans le cadre du mercato estival. Il s'agit de l'attaquant Mehdi Draouche, du défenseur Mohamed Amrane arrivé tous deux en provenance du CA Bordj Bou-Arréridj et enfin du milieu offensif, Walid Belhamri en provenance du WA Tlemcen.

MC Oran

L'entame de la préparation d'intersaison fixée à dimanche

Le MC Oran devrait entamer dimanche prochain la préparation d'intersaison en vue de l'exercice 2020-2021, dont le coup d'envoi est programmé pour le 20 novembre, a-t-on appris hier auprès de la direction de ce club de Ligue 1 de football. En attendant, les joueurs ont commencé à effectuer les examens médicaux rituels avant de se lancer dans la préparation, en plus cette fois-ci des tests PCR liés au Covid-19, a ajouté la même source. 8e à l'issue du championnat de l'exercice passé, qui n'était pas allé à son terme à cause de la pandémie de Covid-19, le club phare de la capitale de l'Ouest aspire à réaliser un meilleur parcours la saison prochaine, selon des déclarations de son nouveau président, Tayeb Mahiaoui. Et pour atteindre cet objectif, le responsable du club a fait appel à l'entraîneur français Bernard Casoni, qui devrait rejoindre sa nouvelle équipe au début de la semaine prochaine, soit après la fin de son isolement sanitaire qu'il effectue dans l'un des hôtels d'Alger qu'il a rejointe dimanche en provenance de Marseille. Casoni, qui sera à sa 3e expérience dans le championnat algérien après avoir fait deux passages aux commandes techniques du MC Alger, sera assisté d'Omar Belatoui, ainsi que du préparateur des gardiens de but, Réda Acimi, deux anciens joueurs du MCO. Son staff sera renforcé aussi prochainement par un préparateur physique français que le nouveau driver des «Hamraoua» a lui-même proposé, indique-t-on de même source. Côté effectif, la direction oranaise a réussi à prolonger les contrats de plusieurs joueurs, excepté le capitaine d'équipe, Zineddine Sebah, parti au NA Hussein-Dey, rappelle-t-on. Elle a en revanche libéré le gardien de but, Mazouzi, le défenseur Bendjelloul et l'attaquant Abdelhafid, en attendant de trancher le sort des milieux de terrain Heriat et Mansouri. Le président Mahiaoui se montre néanmoins actif sur le marché des transferts en engageant plusieurs joueurs jusque-là, à l'image du portier Limane (ex-CS Constantine), Benali (ex-O Médéa), Nekkache et Derrardja (ex-MC Alger), Khettab (ex-WA Boufarik) et Siam (ex-AS Aïn M'lila).

USM Bel-Abbès

Signature d'un contrat de sponsoring avec Naftal

La direction de l'USM Bel-Abbès a signé lundi un contrat de sponsoring d'une «valeur importante» avec Naftal, une filiale du groupe Sonatrach, a-t-on appris hier auprès du club de Ligue 1 de football. «Cette convention va nous permettre de souffler et lancer la préparation de la saison prochaine, vu que les problèmes financiers que rencontre notre club mettent son avenir en danger», a déclaré, Abbes Morsli, le nouveau directeur général de la Société sportive par actions (SSPA) de l'USMBA. Les dirigeants de la formation de l'ouest du pays aspirent aussi à ce que Naftal procède au rachat de la majorité des actions de la SSPA de leur club «pour en finir avec les interminables crises financières», a précisé le même responsable, informant au passage que «des discussions préliminaires ont été engagées dans ce sens en marge de la signature du contrat de sponsoring entre les deux parties». Par ailleurs, le directeur général de la formation phare de la ville de la «Mekerra» a fait savoir que l'entraîneur Sid Ahmed Slimani pourrait s'engager officiellement avec les «Vert et Rouge» si les deux parties trouvaient un terrain d'entente au cours de leur rencontre prévue dans les heures à venir.

TutttoMercato

Fares signe pour cinq ans à la Lazio de Rome

Le désormais ancien joueur de SPAL a officialisé hier son arrivée au club de la capitale italienne...Le défenseur de l'EN, Mohamed Fares a paraphé hier un contrat d'une durée de cinq ans avec la Lazio de Rome. A en croire le média italien, *TutttoMercato*, le désormais ancien joueur de SPAL a officialisé aujourd'hui son arrivée au club de la capitale italienne. Selon la même source toujours, Fares gagnera à la Lazio un salaire annuel de 1,3 millions d'euros.

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo

	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
Min°	19°	21°	16°	26°	27°
Max°	28°	28°	29°	37°	41°

Horaires des prières — Alger

El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
05:09	12:40	16:07	18:44	20:06

Coronavirus

197 nouveaux cas, 133 guérisons et 7 décès ces dernières 24 heures

Cent quatre-vingt-dix-sept (197) nouveaux cas confirmés de coronavirus, 133 guérisons et 7 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué lundi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, le Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 50 023, dont 197 nouveaux cas, soit 0,4 cas pour 100 000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1679 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 35 180, a précisé le Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 20 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 10 cas, 6 autres ont enregistré plus de dix cas, tandis que 22 wilayas n'ont enregistré aucun cas. Par ailleurs, 29 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

AGO de l'ONU par visioconférence

Le Président Tebboune participe

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, prend part ce jour et ce, par visioconférence à l'Assemblée générale ordinaire (AGO) des Nations unies (ONU), où il va prononcer une allocution qui va définir la position de l'Algérie vis-à-vis des questions régionales et internationales de l'heure, outre la réforme de l'organisation onusienne, notamment le Conseil de sécurité pour qu'il soit plus équitable en termes de représentation régionale des continents». Cette session qui coïncide avec le 75e anniversaire de l'ONU se tiendra sous le slogan : «L'avenir que nous voulons les Nations unies dont nous avons besoin : réaffirmer notre engagement collectif en faveur du multilatéralisme - affronter la Covid-19- par une action multilatérale efficace».

Décès

Le Président de la République présente ses condoléances à la famille du défunt Hamdi Bennani

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présenté ses sincères condoléances à la famille du chanteur et musicien Hamdi Bennani, décédé lundi à l'âge de 77 ans à l'hôpital Ibn Sina à Annaba. «J'ai appris avec une profonde tristesse et affliction la nouvelle du décès de l'ami et grand artiste Hamdi Bennani. Avec sa disparition, la scène artistique perd un homme engagé qui a su gagner le respect du public avec son art, tout au long de son parcours artistique, tant à l'intérieur du pays qu'à extérieur», a écrit le Président Tebboune sur son compte officiel Twitter. «En cette douloureuse épreuve, je tiens à exprimer mes sincères condoléances et ma profonde compassion à sa famille et à tous ses fans. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons», a ajouté M. Tebboune.

LG Algérie

Lancement de la première opération d'exportation vers l'Espagne

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, accompagné du ministre délégué au Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, s'apprêtaient à superviser la première opération d'exportation de produits LG fabriqués en Algérie, en partenariat avec Bomare Company, vers l'Espagne.
Le lancement officiel de cette opération d'exportation se fera depuis l'unité de production de la société Bomare située dans la région de Chaibia, Ouled El Chbel, dans la commune de Birtouta, selon le même média. Cette opération d'exportation est considérée comme la première du genre, en termes d'exportations à 100% de produits fabriqués en Algérie vers l'étranger.

Wakfs

Abderrezak Sebkak installé à la tête de l'Office national du Pèlerinage et de la Omra

Le nouveau directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), Abderrezak Sebkak, a été installé dimanche, au siège du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, dans ses fonctions en remplacement de M.Youcef Azzouza. A cette occasion, le ministre des Affaires religieuses, Youcef Belmahdi a indiqué que cette installation s'inscrivait dans le cadre de la promotion des performances de l'Office, mettant en avant «la compétence et l'expérience scientifique» du nouveau DG. Par ailleurs, M. Belmahdi a adressé ses remerciements à M.Azzouza eu égard «aux efforts qu'il a déployés pour moderniser l'ONPO, notamment avec le lancement de la plateforme électronique». Pour sa part, M. Sebkak a présenté sa gratitude aux pouvoirs publics pour la confiance placée en sa personne, s'engageant par la même à s'employer à «optimiser le rendement et à encourager le travail institutionnel en vue d'offrir aux pèlerins une meilleure prestation de service».
A noter que M. Sebkak avait occupé le poste de directeur de la Coopération au ministère des Affaires religieuses, et cadre au sein de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC).

Le point sur la pandémie :

Les Etats-Unis frôlent les 200 000 morts

Plus de 957 000 morts :

La pandémie a fait au moins 957 948 morts dans le monde depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP dimanche à 11H00 GMT. Plus de 30,8 millions de cas ont été officiellement comptabilisés, dont au moins 20,8 millions ont été guéris. Les Etats-Unis sont le pays le plus endeuillé (199 268 décès). Viennent ensuite le Brésil (136 895 morts), l'Inde (86 752), le Mexique (73 258) et le Royaume-Uni (41 759). Mais en proportion de la population, hors micro-Etats, c'est au Pérou que la mortalité est la plus élevée (95 morts pour 100 000 habitants), devant la Belgique (86), l'Espagne (65), la Bolivie (65), le Brésil (64), le Chili (64), l'Equateur (63), le Royaume-Uni (62) et les Etats-Unis (60).

100 000 cas en Belgique :

La Belgique a franchi dimanche le cap des 100 000 infections au nouveau coronavirus, après une nette accélération des tests positifs ces dernières semaines, comme dans de nombreux pays européens.

L'Italie a voté malgré le virus :

Près d'un tiers des électeurs italiens se sont déplacés dimanche pour participer à des élections étalées sur deux jours, bravant la reprise du coronavirus pour élire notamment des présidents de régions comme la Toscane, un bastion de gauche depuis un demi-siècle dont l'extrême droite rêve de s'emparer.
Dimanche en début de soirée, le taux de participation était évalué à 30%. Pour ce tout premier scrutin organisé depuis la pandémie, les réticences des électeurs pourraient peser sur l'affluence dans les bureaux de vote, ouverts dimanche de 7h à 23h, mais aussi lundi de 7h à 15h.

Fortes restrictions à Madrid :

L'Espagne a dévoilé vendredi de strictes limitations à la liberté de mouvement de quelque 850 000 personnes de la région de Madrid. A partir de lundi, elles ne pourront sortir de leur quartier que pour des raisons de première nécessité comme aller travailler, aller chez le médecin ou amener leurs enfants à l'école. Il ne s'agit pas pour autant d'un retour aux sévères mesures imposées au printemps, ont affirmé les autorités. Le Premier ministre Pedro Sanchez a assuré samedi soir «ne pas envisager un confinement du pays». «C'est vrai que nous ne pouvons fermer aucune porte car évidemment le virus est un agent inconnu (...) mais je crois que nous avons désormais les outils (...) pour pouvoir contenir et infléchir la courbe» des contagions, a-t-il ajouté.

Record de contaminations au Liban :

Le Liban a enregistré 1006 nouveaux cas de Covid-19, un record, et 11 décès en 24 heures, ce qui porte le bilan total à 29 303 infections et 297 morts dans ce pays en crise, a indiqué dimanche le ministère de la Santé. Le nombre de nouvelles contaminations a bondi après l'explosion le 4 août au port de Beyrouth, qui a fait 190 morts et plus de 6500 blessés, nombre d'entre eux ayant afflué vers des hôpitaux déjà surchargés.

Taj Mahal va rouvrir après six mois de fermeture :
En Inde, deuxième pays le plus affecté par la pandémie, le Taj Mahal, joyau architectural de l'art indo-islamique, va rouvrir après six mois de fermeture, en dépit d'une flambée de nouvelles contaminations.

L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information
www.lechodalgerie-dz.com